



L'EXPRESS

L'EXPRESS souhaite une bonne fête de l'Aïd el Fitr à tous les Algériens et à tous les musulmans

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 9 AVRIL 2024 // N°788 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

RACHID AMOKRANE,
CONSULTANT
INTERNATIONAL
EN MANAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
HUMAIN :
« CHAQUE ALGÉRIEN
DOIT RÉVEILLER
LE GÉANT QUI DORT
EN LUI »

Lire en page 12



INVESTISSEMENTS AU
SAHARA OCCIDENTAL
LE POLISARIO MET
EN GARDE
LA FRANCE

Lire en page 3



HYDROCARBURES
GISEMENTS
DE TOUGGOURT,
UNE CONTRIBUTION
MAJEURE
À L'EXPANSION DE
LA PRODUCTION

Lire en page 16



RETARDS DANS LA LIVRAISON DE VÉHICULES ET PUBLICITÉ MENSONGÈRE

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE MET EN GARDE LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Lire en page 4



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
EN FAIT UNE PRIORITÉ NATIONALE
BARRAGE VERT :
UN PROJET
D'ENVERGURE,
IMPLIQUANT
TOUTE LA
COLLECTIVITÉ

Lire en page 5





L'ÉGYPTE AUGMENTE LE NOMBRE DE CAMIONS DES AIDES ACHEMINÉES DANS LA BANDE DE GAZA À 300 PAR JOUR

L'Égypte a décidé d'augmenter le nombre des camions des aides humanitaires dans la Bande de Gaza via le terminal de Rafah à 300 camions par jour, à partir de ce dimanche, alors que 6 mois se sont écoulés depuis le début de la guerre israélienne en cours dans l'enclave assiégée, qui est habitée par environ 2,3 millions de Palestiniens.

Le chef du Service d'information de l'État égyptien, Dhia Rashwan, a déclaré dimanche par voie de communiqué, que son pays avait décidé d'augmenter le nombre de camions transportant de la nourriture et de l'aide médicale et humanitaire pour les frères palestiniens à Gaza, à partir de dimanche, à au moins 300 camions par jour, entrant dans la bande de Gaza du côté égyptien, via le terminal de Rafah.

Rashwan n'a pas précisé si cette aide était entièrement égyptienne ou si elle provenait également d'autres pays, ni précisé le nombre de camions entrant actuellement à Gaza via Rafah.

"Le nombre de camions humanitaires entrés du côté égyptien dans les



zones du nord de la bande de Gaza, uniquement, a atteint 322 camions, depuis le début du mois de Ramadhan, le 11 mars dernier", a-t-il fait savoir. Et d'ajouter : "Le nombre de camions entrés à Gaza via Rafah, depuis le début de la guerre le 7 octobre 2023, a atteint 19 354 unités, transportant 19 952 tonnes de fournitures médicales et 23 453 tonnes de vivres".

"Ces camions transportaient également 10 435 tonnes de carburant, 26 692 tonnes d'eau, 44 103 tonnes d'autres matériels de secours et 123 ambulances équipées", a-t-il poursuivi.

Rashwan a également affirmé que 3 764 personnes blessées et malades étaient entrées en Égypte depuis Gaza pour y être soignées, ainsi que 6 191 compagnons,

en plus de 66 759 ressortissants étrangers et binationaux et 6 330 Égyptiens. En raison de la guerre et des restrictions israéliennes qui violent les lois internationales, les habitants de la bande de Gaza sont au bord de la famine, compte tenu d'une grave pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant, outre le déplacement d'environ deux millions d'habitants de la bande de Gaza, qu'Israël assiège depuis 17 ans.

Les observateurs estiment que ce pas égyptien est louable, mais Le Caire aura perdu beaucoup de crédit auprès des masses populaires du monde arabe pour avoir attendu aussi longtemps et fait souvent le jeu des Israéliens. Mais, dit-on, il n'est jamais trop tard pour bien faire...

AFFAIRES RELIGIEUSES/AÏD EL-FITR :

DES COMMISSIONS D'OBSERVATION POUR LA NUIT DU DOUTE

La Commission nationale de l'observation du croissant lunaire du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé que la Nuit du doute, consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Choual, est fixée pour ce lundi. Une conférence consacrée à la Nuit du doute sera organisée après la prière du Maghreb à Dar El-Imam (El Mohammedia, Alger) et sera retransmise en direct par les médias audiovisuels.



RELIRE FRANZ FANON PRÉFACÉ PAR J.-P. SARTRE POUR COMPRENDRE LA GUERRE À GAZA

LA « LEÇON ALGÉRIENNE »

Cet extrait de la préface de Jean-Paul Sartre aux Damnés de la Terre de Frantz Fanon donne des clés de compréhension sur cette hypocrisie occidentale généralisée (politiciens de droite comme de gauche, intellectuels, médias, etc.) :

« La gauche métropolitaine est gênée : elle connaît le véritable sort des indigènes, l'oppression sans merci dont ils font l'objet, elle ne condamne pas leur révolte, sachant que nous avons tout fait pour la provoquer. Mais tout de même, pense-t-elle, il y a des limites : ces guérilleros devraient tenir à cœur de se montrer chevaleresques ; ce serait le meilleur moyen de

prouver qu'ils sont des hommes. Parfois elle les gourmande : "Vous allez trop fort, nous ne vous soutiendrons plus." Ils s'en foutent : pour ce que vaut le soutien qu'elle leur accorde, elle peut tout aussi bien se le mettre où bon lui semble.

« Dès que leur guerre a commencé, ils ont aperçu cette vérité rigoureuse : nous nous valons tous tant que nous sommes, nous avons tous profité d'eux, ils n'ont rien à prouver, ils ne feront de traitement de faveur à personne. Un seul devoir, un seul objectif : chasser le colonialisme par tous les moyens. Et les plus avisés d'entre nous seraient, à la rigueur, prêts à l'ad-

mettre mais ils ne peuvent s'empêcher de voir dans cette épreuve de force le moyen tout inhumain que des sous-hommes ont pris pour se faire octroyer une charte d'humanité : qu'on l'accorde au plus vite et qu'ils tâchent alors, par des entreprises pacifiques, de la mériter. Nos belles âmes sont racistes. [...] « Vous condamnez cette guerre mais n'osez pas encore vous déclarer solidaires des combattants algériens ; n'ayez crainte, comptez sur les colons et sur les mercenaires : ils vous feront sauter le pas. »

PS : Si ce n'est déjà fait, je vous invite à signer et à faire largement circuler cette pétition sur change.org, qui dénonce la propagande guerrière pro-israélienne et appelle à un soutien authentique au peuple palestinien à son heure de vérité, alors qu'il est soumis à une guerre génocidaire qui interpelle l'humanité en chacun d'entre nous. Si vous êtes ou avez été adhérent CGT, merci de l'indiquer en commentaire et/ou de confirmer votre signature à petitioncgtpalestine@gmail.com. Notre objectif est d'obtenir 1 000 signatures...

NAUFRAGE D'UN BATEAU EN RD CONGO : AU MOINS 24 DISPARUS

Au moins 24 personnes sont portées disparues à la suite du naufrage d'un bateau sur le lac Tanganyika dimanche, au large

du territoire de Kalemie, en République démocratique du Congo (RDC), rapportaient hier des médias citant des sources.

Selon la radio de l'ONU en RDC, qui cite des sources locales, « 25 passagers ont pris place à bord du bateau ainsi que quelques membres d'équipage ».

Des sources portuaires précisent que « le bateau, en provenance de Kigoma en Tanzanie, se rendait à Kalemie et était chargé de marchandises ». « L'embarcation a coulé entre l'île Bilila et la localité de Kabimba dans le territoire de Kalemie », ajoutent les mêmes sources.

DAVID CAMERON :

“LE SOUTIEN BRITANNIQUE À ISRAËL N'EST PAS INCONDITIONNEL”

Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Cameron, a déclaré que le soutien de son pays à Israël n'est pas inconditionnel, espérant que Tel Aviv respecterait le droit humanitaire international.

C'est ce qui ressort d'une tribune qu'il a publiée dimanche dans le journal Sunday Times, six mois après le déclenchement des attaques israéliennes sur Gaza.

Dans sa tribune, le ministre britannique a évoqué la frappe israélienne ayant visé les travailleurs humanitaires de

l'ONG World Central Kitchen. Et de noter qu'Israël reconnaît son erreur et en assume la responsabilité, soulignant la nécessité que de telles erreurs ne se reproduisent pas à l'avenir.

Cameron a également rappelé qu'il appelle depuis des mois, avec le Premier ministre Rishi Sunak, Israël à autoriser l'entrée de davantage d'aide à Gaza.

Il a souligné que les informations faisant état de l'ouverture de nouveaux couloirs humanitaires et l'autorisation d'entrée de l'aide sont une bonne nouvelle.

Le ministre britannique a réitéré la nécessité de reformuler les paroles en actes. Autrement, écrit-il, « une famine massive est une mauvaise éventualité à envisager ».

Soulignant l'importance de l'acheminement de l'aide, il a déclaré : "J'appelle les représentants des organisations d'aide humanitaire à rejoindre l'unité chargée de la coordination des activités gouvernementales dans les Territoires et l'Administration civile d'Israël, qui met en œuvre les activités d'aide à Gaza".

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE A PRÉSENTÉ SES LETTRES DE CRÉANCE AU ROI D'ESPAGNE

Les relations Alger-Madrid reprennent le fil des affaires

En septembre 2023, l'Algérie est devenue une fois de plus le principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, couvrant 42,4% de ses importations totales, soit un total de 13 063 GWh, contre 9 000 GWh expédiés au cours de la même période de l'année précédente (2022).

Le nouvel ambassadeur de l'Algérie, Abdelfetah Daghmoun, a été reçu hier, par le Roi d'Espagne Felipe VI, au Palais Royal de Madrid, auquel il a présenté ses lettres de créance en tant qu'ambassadeur d'Algérie à Madrid. Sa nomination a été approuvée en novembre dernier par le Gouvernement espagnol. Après des mois de froid diplomatique, eu égard au retournement de position du gouvernement espagnol au sujet du Sahara occidental, les affaires peuvent reprendre enfin, au plus grand bonheur des opérateurs économiques des deux pays. Un geste qualifié de signe de rapprochement pour résoudre la crise diplomatique ouverte en mars 2022, en raison du tournant pris par le gouvernement de Pedro Sanchez sur la position historique de l'Espagne à l'égard du Sahara occidental. Certes, ce n'est qu'aujourd'hui qu'Abdelfetah Daghmoun a pu présenter ses lettres de créance au Roi d'Espagne, mais il n'en demeure pas moins qu'il est installé en Espagne depuis décembre dernier.

Pour l'heure, aucune information n'a filtré sur une éventuelle réunion entre le diplomate algérien et le chef de la diplomatie espagnole pour tenter de rétablir définitivement les relations bilatérales, notamment le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, conclu le 8 octobre 2002 mais suspendu par l'Algérie en juin 2022. Une tension qui a culminé avec le report de la visite de José Manuel Albane, prévue le 12 février dernier, mais ajournée à la dernière minute. Durant les mois de rupture, l'Algérie a été « correcte » envers l'Espagne concernant son pourvoi en gaz. Ainsi, les exportations de gaz de l'Algérie vers l'Espagne ont fortement augmenté au cours du mois de septembre 2023, selon les récentes données de la société espagnole de gestion du système gazier Enagas. En septembre 2023, l'Algérie est devenue une fois de plus le principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, couvrant 42,4% de ses importations totales, soit un total de 13 063 GWh, contre 9 000 GWh expédiés



au cours de la même période de l'année précédente (2022). C'est dire que hormis la position politique de Pedro Sanchez, il n'y avait aucun souci majeur entre les deux pays, et le gouvernement espagnol

a eu récemment plusieurs positions plus correctes envers l'Algérie, ce qui a réactivé le déclic entre les deux pays que plusieurs attaches lourdes lient.

I.Med A.

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ATTAF ENTAME UNE VISITE OFFICIELLE AU KENYA

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à

l'étranger, M. Ahmed Attaf, a entamé, lundi matin, une visite officielle bilatérale dans la capitale kenyane, Nairobi, indique un communiqué du ministère. Cette visite s'inscrit "dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations de coopération et d'amitié historiques entre l'Algérie et le Kenya, ainsi qu'à consolider les liens de concertation et de coordination sur les

développements régionaux et internationaux, dans le sillage de l'attachement constant des deux pays aux objectifs de l'unité africaine et de l'action africaine commune en vue de relever les défis auxquels sont confrontés les pays et peuples du continent", lit-on dans le communiqué

I.Med/Agence presse

INVESTISSEMENTS AU SAHARA OCCIDENTAL

LE POLISARIO MET EN GARDE LA FRANCE

Le Front Polisario a réagi aux déclarations d'un ministre français faisant état de la disposition de la France à investir au Sahara occidental aux côtés du Maroc. Le front a dénoncé une « démarche provocatrice », mettant en garde contre « les conséquences qui pourraient en découler ». Dans un communiqué rendu public samedi et repris par l'agence sahraouie SPS, le Front Polisario a indiqué que l'annonce du ministre français du Commerce extérieur constitue une « démarche provocatrice et une escalade de la position hostile de la France à l'égard du peuple sahraoui et de sa juste cause ». Il s'agit d'« un soutien explicite à l'occupation illégale marocaine de certaines parties du territoire national sahraoui et une violation flagrante du droit international », ajoute la même source qui rappelle à la France ses obligations internationales. Le Polisario évoque un engagement « à long terme et

multidimensionnel » de la France dans le soutien à l'occupation marocaine. La dernière annonce, poursuit-il, « démontre la détermination de la France à être le conspirateur et le partenaire direct des crimes commis par l'occupant marocain (...) les violations flagrantes des droits de l'homme, le pillage des ressources naturelles et la politique de la terre brûlée ». Tout en appelant la France à « respecter le statut international du Sahara occidental » et à « apporter une contribution constructive à la recherche d'une solution pacifique », le gouvernement sahraoui rappelle que « l'ensemble du territoire de la République Sahraouie, y compris l'espace terrestre, maritime et aérien, demeure une zone de guerre ouverte » depuis la violation par l'État marocain du cessez-le-feu en novembre 2020. L'appel est aussi destiné à « tous les pays du monde, secteurs public et privé » afin de « s'abstenir de mener toute activité de quelque nature que ce soit sur le territoire national sahraoui ». En conclusion, le gouvernement de la République sahraouie met en garde contre « les conséquences qui pourraient en découler ».

Y.B.

ALORS QUE LES MALADIES INFECTIEUSES CHASSENT CEUX QUI FUIENT LA MORT SEULS DIX HÔPITAUX SUR TRENTE-SIX DE GHAZA FONCTIONNENT PARTIELLEMENT

La porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé vient d'annoncer que 614 000 cas d'infections des voies respiratoires supérieures et 330 000 cas de diarrhée ont été enregistrés parmi les personnes déplacées dans les centres d'hébergement depuis le 7 octobre. En effet, Margaret Harris a déclaré, dans une interview à l'agence turque Anadolu que les taux de maladies infectieuses continuent d'augmenter dans la bande de Ghaza, où le système de santé fonctionne à peine à la lumière de la guerre sioniste dévastatrice qui dure depuis six mois. C'est ce qui ressort des propos de Harris, coïncidant avec les célébrations internationales à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, qui tombe le 7 avril de chaque année. Harris a déclaré que seuls 10 hôpitaux sur 36 que compte la bande de Ghaza fonctionnent partiellement, dont 6 sont situés au sud de la bande et 4 au nord. Elle a expliqué qu'au moins 15 enfants souffrant de malnutrition arrivent chaque jour à l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande palestinienne. Elle a confirmé que l'hôpital a des difficultés à fournir des services en raison du manque d'eau, de nourriture et d'assainissement, ainsi que d'équipements techniques. Harris a indi-

qué qu'il y a 18 équipes médicales d'urgence stationnées dans le sud de Ghaza et que deux hôpitaux de campagne sur trois fonctionnent. La porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé a confirmé que les taux de maladies infectieuses continuent d'augmenter à Ghaza. Elle a relevé que 614 000 cas d'infections des voies respiratoires supérieures et 330 000 cas de diarrhée ont été enregistrés parmi les personnes déplacées dans les centres d'hébergement depuis le 7 octobre 2023. Elle a également souligné que 83 500 cas de gale, 48 000 éruptions cutanées, 7 300 cas de varicelle et de jaunisse ont été suivis chez 21 300 personnes, tout en expliquant que les cas de rougeole diagnostiqués dans les centres de santé affiliés à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) sont "préoccupants". Elle a ajouté que le ministère de la Santé de Ghaza a enregistré 31 décès dus à la malnutrition, dont 27 enfants. Harris a parlé de 9 000 patients à Ghaza qui doivent être évacués pour recevoir des soins, dont plus de 6 000 patients souffrant de traumatismes psychologiques et 2 000 patients souffrant de maladies chroniques graves telles que le cancer. "Près de 3 400 personnes ont été évacuées

jusqu'à présent, mais il en faut davantage", a-t-elle ajouté. Harris a évoqué, par ailleurs, la situation à l'hôpital Al-Shifa, dans la ville de Gaza, que l'armée sioniste a pris d'assaut puis s'est retirée après avoir été complètement détruit. Elle a expliqué qu'une équipe de l'Organisation mondiale de la santé mène actuellement des évaluations sur le soutien qui peut être apporté et les mesures urgentes à prendre pour rouvrir l'hôpital. Elle a souligné que la perte du complexe Al-Shifa est un désastre pour la situation sanitaire de milliers de Ghazaouis qui dépendent de ce grand hôpital. « Cet endroit était le cœur du système de santé à Gaza », a déclaré Harris, soulignant qu'ils cherchaient à le remettre en service. Elle dira que l'hôpital Al-Shifa avait une capacité de 750 lits et comprenait 26 salles d'opération, 32 salles de soins intensifs et un service de dialyse. « Le fait que l'hôpital Al-Shifa soit hors service augmente le fardeau des autres hôpitaux et le nombre de personnes qui doivent être évacuées pour recevoir un traitement en dehors de Ghaza », précisa-t-elle. Elle a, enfin, souligné la nécessité de protéger et de respecter les hôpitaux et de ne pas les utiliser comme un « champ de bataille ».

M.H.

LE FINANCEMENT AUTOMOBILE ÉCHELONNÉ SERA, ENTRE AUTRES SUJETS, ABORDÉ LES DIRECTEURS DES BANQUES PUBLIQUES DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES DE L'APN

Du 20 avril au 12 mai, la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale commencera à recevoir les directeurs des banques publiques, pour évoquer avec eux des questions importantes, notamment les possibilités de financement échelonné des voitures pour les Algériens. Il est également question de la possibilité de l'existence d'autres formules que le crédit à la consommation pour financer les voitures importées et pas seulement celles fabriquées localement, telles que certaines options de leasing proposées par un groupe de banques, et qui peuvent être élargies. Dans ce contexte, Kamal Belkhdar, membre de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, révèle les préparatifs pour recevoir les directeurs des six banques publiques, que sont la Banque extérieure d'Algérie, la Banque nationale d'Algérie, le Crédit populaire d'Algérie, la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, la Banque Locale de Développement et la Caisse Nationale d'Épargne et de Réserve, à compter du 20 avril au niveau de la Commission des Finances et du Budget pour discuter des dossiers sur la table de ces administrateurs, notamment ceux d'investissement le financement, la numérisation des banques, mais aussi les prêts destinés à financer l'achat d'une voiture, très demandés par les Algériens. Belkhdar dit que l'activité du Comité des Finances et du Budget reprendra immédiatement après la fête de l'Aïd al-Fitr, et les directeurs des banques publiques seront reçus pour discuter de cinq dossiers prioritaires, d'autant plus qu'ils ont été témoins précédemment, d'une série de changements, apportés par le ministre des Finances, à la tête des deux banques les plus importantes en Algérie - en termes de classement des résultats - il s'agit de la Banque étrangère d'Algérie et de la Banque nationale d'Algérie. De ce fait, il s'agit de plusieurs dossiers clés, dont le dossier de financement des investissements qui devrait connaître des avancées remarquables au cours de l'année en cours, de la Banque islamique, du produit de l'ouverture en bourse des actions du Crédit Populaire Algérien, de l'avancement du dossier du Développement Local. Banque, et les premiers résultats du projet de digitalisation au niveau bancaire, ainsi que le dossier des crédits à la consommation, principalement le financement automobile.

I. Med Amine

FINANCEMENT PARTICIPATIF DE START-UPS LANCEMENT DE LA PREMIÈRE PLATEFORME DE CROWDFUNDING AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) annonce la création officielle de l'activité du Conseiller à l'investissement participatif (CIP ou crowdfunding). Cette activité a été introduite au registre du commerce sous le code 22.612 conformément à l'arrêté du ministère des finances daté le 4 septembre 2023 qui précise les conditions d'agrément et d'exercice des conseillers en investissements participatif.

RETARDS DANS LA LIVRAISON DE VÉHICULES ET PUBLICITÉ MENSONGÈRE

Le ministère de l'Industrie met en garde les concessionnaires automobiles

Ali Aoun a insisté sur l'importance du respect des dispositions du cahier des charges, exhortant tous les concessionnaires agréés à le respecter pleinement et à se conformer à toutes ses dispositions, notamment celles relatives aux délais de livraison...

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a appelé les concessionnaires exerçant dans le secteur de l'importation de véhicules neufs à respecter les termes et les conditions du cahier des charges adopté par les pouvoirs publics. Le ministère a relevé deux importants problèmes signalés par les clients et mis en exergue dans le communiqué dont il s'agit : « le ministère de l'Industrie a été destinataire de nombreuses plaintes de la part de citoyens, ayant pour objet, la non-livraison dans les délais légaux, de leurs véhicules commandés, conformément aux dispositions des articles 18 et 19 du cahier des charges annexé au Décret exécutif n° 22-383 du 17 novembre 2022... Il a été également constaté que certains concessionnaires agréés ont induit l'opinion publique en erreur en faisant de la publicité mensongère, affirmant la disponi-



bilité des véhicules neufs et leur livraison dans les délais légaux». Le constat étant fait, le ministre va-t-il utiliser des instruments diplomatiques importants, tels la carotte et le bâton, ou devrait-il sanctionner ? Ali Aoun a insisté sur l'importance du respect des dispositions du cahier des charges, exhortant tous les concessionnaires agréés à le respecter pleinement et à se conformer à toutes ses dispositions, notamment celles relatives aux délais de livraison, et à ne pas avoir recours à de la publicité mensongère sur la disponi-

bilité des véhicules», est-il ajouté dans le communiqué. Et de formuler une mise en garde : « Des mesures seront appliquées par le ministère en cas de non-respect du dispositif. Des mesures qui peuvent aller jusqu'au retrait de l'agrément : ». En cas de non-respect de cet engagement, le ministère prendra les mesures prévues par la législation et la réglementation en vigueur, pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément ». Il est bon de savoir que le ministère de l'Industrie a mis en place une plateforme numérique

dédiée aux réclamations des citoyens, via le lien suivant : <https://dispositifs.industrie.gov.dz/reclamations>. Depuis quelques mois, le marché de l'automobile connaît une véritable expansion. La situation dynamique du marché en Algérie séduit de plus en plus de constructeurs (asiatiques et européens) qui proposent une large gamme de véhicules et offrent la possibilité de créer dans le pays des usines d'assemblage.

Y.S.

PROTECTION DES BIENS DE L'ÉTAT

La loi sera « impitoyable » envers les responsables défectueux

La protection des biens nationaux constitue une priorité nationale. Le directeur général du Domaine National (DGDN), Abderrahmane Kheddi en parle lors de son intervention hier sur les ondes de la radio nationale. Il a rappelé que le dernier né de l'arsenal juridique sea rapportant à la protection et à la préservation des terres domaniales renforce notre mission légale, s'inscrivant dans le cadre du souci de la DGDN, des autres directions et de la justice de préserver et de protéger les biens de l'État. Et de souligner : en imputant la responsabilité aux responsables du secteur et à ses gestionnaires en cas de manquement, d'inaction ou de non-initiative, le nouveau texte vise à endiguer le fléau de la dilapidation des biens de l'État, quelle que soit leur forme. Kheddi a mis en exergue le fait que la loi sera impitoyable envers les auteurs de ces actes et que les sanctions pénales seront appliquées. De son point de vue, ce phénomène s'est développé ces dernières années à travers l'accaparement ou la construction de certains

logements ou même d'installations économiques sur des terres domaniales, parfois avec la complicité de certains responsables. Le nouveau texte de loi vise à mettre fin à ces pratiques et à garantir la restitution des biens spoliés à l'État. En décembre dernier, suite à l'adoption de la loi, une note a été adressée à toutes nos directions pour lever toute ambiguïté et insister sur les conséquences de toute complicité ou inaction. Kheddi a, par ailleurs, affirmé que la responsabilité de l'inspection et de la constatation des infractions incombe à tous, et que la loi sera appliquée à quiconque porte atteinte aux biens de l'État. Il a par ailleurs indiqué que dans le cadre de ses missions habituelles de rédaction des contrats de l'État, la Direction Générale des Domaines Nationaux, à travers ses directions régionales, considère l'Agence Nationale du Cadastre, qui les a nouvellement rejoints, comme un allié précieux. En effet, a-t-il assuré, l'expertise de cet ancien établissement en tant qu'ingénieur et expert immobilier com-

plète le travail du notaire de l'État. Tous deux contribuent à la performance de la Direction Générale des Domaines. Ceci constitue l'un des piliers sur lesquels on s'appuie pour préserver le domaine privé de l'État en l'inventoriant dans un tableau et en le situant avec précision sur un plan. Il a en outre affirmé que la numérisation joue un rôle crucial dans le contrôle des biens de l'État. Ainsi, précise-t-il, que « conformément aux instructions du président de la République et au suivi rigoureux du Ministre des Finances, une feuille de route a été lancée en avril de l'année dernière pour atteindre les objectifs escomptés, classés par ordre de priorité nationale ». Selon lui, « la dissolution de l'Agence nationale du cadastre en 2021 et son rattachement à la Direction Générale des Domaines Nationaux ont renforcé l'efficacité de cette dernière grâce à l'exploitation des données cadastrales numérisées disponibles.

Y.B

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN FAIT UNE PRIORITÉ NATIONALE

Barrage vert : un projet d'envergure, impliquant toute la collectivité

La concrétisation du projet de barrage vert dans le cadre de la nouvelle approche est assurée par les conservations des forêts, les directions des services agricoles des wilayas concernées et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). Les travaux s'étaleront sur sept ans.

La relance de ce méga-projet vise à porter sa superficie de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dans les zones steppiques à travers 13 wilayas, 183 communes et 1.200 localités. C'est un méga-projet agro-écologique de boisement de la steppe algérienne qui remonte aux années 1970. Destiné notamment à lutter contre la désertification, le barrage vert est l'un "des plus ambitieux projets réalisés par l'Algérie qui contribue à stopper l'avancée du désert et faire face aux changements climatiques. Aujourd'hui, la relance de ce barrage revêt une importance capitale, car elle vise à porter sa superficie de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dans les zones steppiques à travers 13 wilayas, 183 communes et 1.200 localités. Il est question aussi d'améliorer les conditions de vie des populations des localités ciblées par la



plantation de plusieurs espèces d'arbres, notamment fruitiers. Une superficie d'un million d'hectares sera reboisée par différentes espèces d'arbres, notamment fruitiers, qui ont une grande valeur économique et résistent mieux au climat steppique. Le barrage vert couvre, d'est en ouest, les wilayas de Naâma, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, Médéa, Bouira, M'sila, Batna, Khenchela, Tébessa, Sétif, Bordj Bou Arréridj et Biskra. Ce projet bénéficiera à plus de 7 millions d'habitants. La concrétisation du projet de barrage vert dans le cadre de la nouvelle approche est assurée par les conservations des forêts, les directions des services agricoles des wilayas concernées et le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS). Les travaux s'étaleront sur sept ans. Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune fait de la relance de ce projet d'envergure une priorité, appelant à la nécessité de relancer le projet de barrage vert avec la contribution et la participation active de toutes les parties concernées, notamment la société civile. Pour rappel, la Direction générale des forêts (DGF) a ouvert la voie aux jeunes pour contribuer au projet de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert, dans le cadre d'une "nouvelle approche" adoptée, conformément aux orientations du président de la République, visant à associer et à recruter les jeunes de wilayas que tra-

verse le barrage vert, dans des opérations de reboisement. Ainsi, dans le cadre de cette approche concernant la période 2023-2030, la DGF compte associer l'ensemble des acteurs, y compris les jeunes et les start-ups, en tant que principal moteur d'innovation et de développement durable, afin de contribuer à la réussite de ce programme à tous les niveaux. Le président de la République avait souligné, à maintes reprises l'importance d'associer les start-ups et les jeunes compétences aux différents domaines agricoles, au vu de leurs idées créatives, notamment au regard des potentialités naturelles et de tous les atouts, et veiller à la diversification du patrimoine forestier, en implantant des arbres productifs, exploitables et destinés à la consommation. Afin d'associer les jeunes et les start-ups à la réalisation de ce plan, à l'instar de la contribution aux opérations de plantation, d'entretien et de gardiennage, le Groupe génie rural (GGR), chargé de la réalisation du projet de réhabilitation, d'extension et de développement du barrage vert, et le Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDEP), auquel est confiée la mission de numérisation du projet, ont été instruits à l'effet de collaborer avec les start-up et de recruter parmi les populations locales, notamment les jeunes. S'agissant de la diversification du patrimoine forestier et la plantation d'arbres fruitiers exploi-

tables et consommables, il est question de miser sur la plantation d'espèces d'arbres à valeur économique tels le pistachier, l'olivier et le caroubier qui sont bénéfiques notamment pour les jeunes en vue de réaliser leurs propres projets. De même, des opérations de reboisement sont en cours, tels que la plantation d'arbres fruitiers au profit des agriculteurs et de la population locale. Il est prévu aussi l'introduction de certaines nouvelles espèces pour la plantation pastorale, à même d'augmenter les unités pastorales des éleveurs. Ces mesures visent à densi-

fier le couvert végétal, augmenter la production nationale de ces produits et améliorer les revenus des paysans, outre la création de l'emploi. En outre, dans le cadre des orientations concernant la numérisation du secteur agricole, le projet de réhabilitation, de développement et d'extension du barrage vert est en cours de numérisation, en plus de la mise en place du plan d'observation et de contrôle qui permettra, à travers une plateforme numérique, le suivi instantané et permanent des phases de réalisation des programmes.

A.B.

R.S.

POUR GARANTIR LA STABILITÉ DU MARCHÉ ET SON APPROVISIONNEMENT L'UGCAA SE MOBILISE POUR L'AÏD ET RASSURE LE CONSOMMATEUR

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) vient de réaffirmer sa disponibilité à assurer le succès de la permanence de l'Aïd El Fitr, afin de garantir la stabilité du marché et son approvisionnement permanent en produits de base à large consommation à des prix raisonnables. «Tous les commerçants et opérateurs économiques concernés sont tenus de travailler et d'assurer la continuité du service pendant les jours fériés de l'Aïd El Fitr», a précisé, avant-hier, l'UGCAA soulignant dans un communiqué que «toutes les conditions sont réunies à cet effet». L'Union a souligné la nécessité pour les commerçants de s'approvisionner en produits et de remplir leurs magasins et entrepôts de quantités suffisantes de marchandises pour garantir le succès de cette permanence et éviter les fluctuations, d'autant plus que l'Aïd el Fitr coïncide cette année avec un week-end. Elle a également appelé tous les commerçants et opérateurs économiques à reprendre leur activité et à retourner au travail immédiatement après l'Aïd en ouvrant leurs magasins, en particulier vendredi et samedi prochains. L'Union a exhorté tous les commerçants et opérateurs économiques non concernés par le système de permanence à travailler et à ouvrir leurs magasins pendant les jours de l'Aïd, «afin de contribuer à la stabilité du marché et fournir tous les produits de première nécessité à des prix raisonnables aux consommateurs pour barrer la route aux spéculateurs». Il a été précisé que tous les marchés de gros sont également concernés par le système de permanence et resteront ouverts, soulignant que ses bureaux de wilaya sont mobilisés pour accompagner les commerçants de ces marchés en coordination avec les directions du commerce au niveau national. Enfin, l'Union a appelé, dans son communiqué, tous les agriculteurs et les producteurs à s'engager à garantir le minimum de services nécessaires pour approvisionner les commerçants pendant ces jours fériés.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Le président du CNDH en visite à la Faculté de médecine à Alger

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a visité dimanche, la Faculté de médecine à l'Université Alger I Benyoucef-Benkhedda (Alger), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé (7 avril). Dans une déclaration à la presse, Zaalani a souligné que cette visite s'inscrivait dans le cadre de "l'application de la convention conclue entre le CNDH et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique", qui prévoit dans l'une de ses clauses "la célébration de l'anniversaire annuel des différents rendez-vous liés aux droits de l'homme". La Journée mondiale de la santé, célébrée cette année sous le slogan "Notre santé, nos droits", est "un rendez-vous important", car constituant la première journée scientifique instituée, avec la création des Nations unies et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-il indiqué, précisant que "le droit à la santé compte parmi les droits les plus importants liés aux droits fondamentaux, comme la nourriture, le logement, l'éducation et l'eau potable". La Faculté de médecine a été choisie pour cette visite, "vu que c'est de là que commence la formation des médecins", a-t-il ajouté, soulignant "l'importance d'intensifier la formation pour préparer des médecins compétents, capables d'assumer pleinement leurs responsabilités envers le malade". Zaalani a rappelé, devant les enseignants et les étudiants, "l'évolution du concept des droits de l'homme et l'importance du droit à la santé", mettant en avant "le rôle du CNDH en Algérie". Dans ce cadre, le président du CNDH a salué "les efforts colossaux" consentis par l'Algérie en vue d'assurer la prise en charge médicale aux citoyens dans les quatre coins du pays, soulignant que le ministère de la Santé a lancé, dans ce cadre, des "jumelages entre les hôpitaux du Nord et du Sud pour que les régions les plus éloignées du pays puissent bénéficier de la prise en charge médicale".

R.N.

INDUSTRIE

AOUN EXAMINE AVEC L'AMBASSADEUR DE CORÉE DU SUD LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu hier, l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, M. You Ki-Jun, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de l'industrie automobile et des industries électronique et de l'électroménager, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, M. Aoun a affirmé que les deux pays « ont toujours été liés par des relations fortes qu'il convient de renforcer et d'élargir au secteur industriel avec ses différentes filières », précise le communiqué. A cette occasion, le ministre a salué le niveau de développement technologique de la Corée du Sud, soulignant l'importance de la coopération dans plusieurs domaines industriels comme l'industrie automobile et les industries électronique et de l'électroménager pour le développement de ces filières et le transfert de technologies. De son côté, l'ambassadeur de Corée du Sud a souligné le rôle « actif » de l'Algérie en Afrique en termes d'exportation et de possibilités d'investissement, selon la même source.

R.E

ENTMV

MOBILISATION DE TROIS NAVIRES POUR LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé, avant-hier, dans un communiqué, la mobilisation de trois navires pour permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de passer les fêtes de l'Aïd en Algérie. « Dans le souci d'offrir les meilleures prestations aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, et conformément aux instructions des hautes autorités du pays, l'entreprise a mobilisé trois navires à pleine capacité pour permettre à un maximum d'Algériens établis à l'étranger de passer les fêtes de l'Aïd dans le pays auprès de leurs familles et de leurs proches », souligne le communiqué. Dans ce cadre, le navire « Tassili II » a transporté de Marseille à Alger 312 voyageurs et 229 véhicules. Le navire affrété Ariadne a, lui, transporté de Marseille à Alger 623 voyageurs et 549 véhicules, tandis que le navire « El Djazair II » a transporté de Marseille à Oran 359 voyageurs et 256 véhicules, selon la même source.

R.E

LES PRIX CHUTENT DE 1%

LE PÉTROLE BRUT BRENT DÉPASSE LES 90 DOLLARS

Les prix du pétrole ont chuté de plus de 1%, dans les échanges, ce lundi 8 avril 2024, sur fond de signes d'une diminution des risques de tensions géopolitiques au Moyen-Orient.

Le prix du brut Brent est tombé à 90 dollars le baril, après que l'entité sioniste a retiré davantage de ses soldats du sud de la bande de Gaza et s'est engagée à tenir de nouvelles négociations sur un éventuel cessez-le-feu dans la bande.

Vendredi dernier, les prix du pétrole avaient terminé leurs échanges sur une note haussière, continuant d'enregistrer des gains pour la cinquième séance, le brut Brent dépassant la barre des 91 dollars pour la première fois depuis le 19 octobre dernier.

Hier à 08h02 GMT, les contrats à terme sur le brut de référence Brent, pour livraison en juin 2024, ont chuté de 1,23%, atteignant 90,05 dollars le baril.

Dans le même temps, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate, pour livraison en mai 2024, ont chuté de 1,20%, atteignant 85,87 dollars le baril.

Les prix du pétrole ont enregistré des gains pour la deuxième semaine, les deux indices de référence (Brent et West Texas Intermediate) ont augmenté respectivement de 4,8 % et 4,5 % au cours de la semaine dernière, à leurs plus hauts niveaux depuis octobre.

N.S.

UN DANGER QUI PÈSE SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

La dette publique américaine a franchi la barre des 34 600 milliards de dollars

La semaine dernière, la dette publique américaine a franchi la barre des 34 600 milliards de dollars, représentant plus de 149 % du PIB. Les chiffres sont devenus une source d'inquiétude pour les décideurs financiers et monétaires des États-Unis, et même pour les banques centrales du monde entier.

Sur la dette publique totale, il y a la dette directe du gouvernement fédéral, qui s'élève à plus de 22 000 milliards de dollars, ce qui constitue environ 97 % du produit intérieur brut des États-Unis, contre 17 000 milliards de dollars fin 2019 (avant la pandémie de Corona).

La croissance de la dette publique coïncide avec l'augmentation des efforts des pays du monde entier, en particulier les pays du Sud, pour réduire l'importance du dollar dans l'économie mondiale et dans les paiements des pays menés par la Chine, le Brésil, la Russie et l'Inde, étant donné que la croissance de la dette à des niveaux plus élevés pourrait affecter le statut du dollar. Le 2 avril, Bloomberg Economics a publié un rapport dans lequel il est déclaré que les perspectives futures concernant les chiffres de la dette publique américaine sont très inquiétantes. Selon les dernières projections du Congressional Budget Office, la dette du gouvernement fédéral américain est en passe de passer de 97 % du PIB



l'année dernière à 116 % d'ici 2034. Ces prévisions reposent sur des hypothèses optimistes. « Si nous acceptons la vision actuelle du marché en matière de taux d'intérêt, le ratio dette/PIB atteindra 123 % en 2034 », déclare Bloomberg Economics, et d'ajouter : « Si les réductions d'impôts approuvées par l'ancien président Donald Trump restent en vigueur, la charge s'alourdira, atteignant 128 % ». Les taux d'intérêt élevés affectent la valeur totale

de la dette publique, y compris la dette fédérale, car ils augmentent la valeur des intérêts facturés sur ces prêts. Aujourd'hui, les taux d'intérêt fixés par la Réserve fédérale américaine sont de 5,5 %, le niveau le plus élevé depuis 2001, mais le président de la Fed, Jerome Powell, a laissé entendre à plusieurs reprises, la dernière fois mercredi, que la Fed commencerait à baisser les taux d'intérêt d'ici le second semestre de 2024.

Compte tenu de l'incertitude entourant de nombreuses variables, Bloomberg Economics a réalisé un million de simulations pour évaluer la fragilité des perspectives de la dette américaine au cours de la période à venir.

Dans 88 % des millions de simulations, les résultats ont montré que le ratio dette/PIB est sur une trajectoire insoutenable et constitue un danger pour l'économie américaine et le dollar.

R.E.

COMMERCE EXTÉRIEUR :

Ce que l'Algérie a importé de chaque pays en 2022

L'Algérie a importé, en 2022, pour 39 milliards de dollars, contre 37,7 milliards en 2021, soit une hausse de 3,4 %. Les principaux fournisseurs de l'Algérie sont, dans l'ordre, la Chine, avec 17,5 % des importations, la France (8,6 %), l'Italie (5,9 %), le Brésil (5,9 %), l'Argentine (5,4 %), l'Allemagne (5,3 %), la Turquie (4,9 %), les USA (3,4 %), l'Espagne (2,7 %) et la Russie (2,7 %). Dans un document intitulé « Évolution des échanges extérieurs de marchandises de 2017 à 2022 », l'Office nationale des statistiques (ONS) a analysé la structure des importations, en termes de valeur par rapport à chaque pays fournisseur. De Chine, premier fournisseur de l'Algérie, les produits ou groupes de produits importés sont en tête de classement. Il s'agit de : postes téléphoniques d'utilisateurs, y compris les téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux », avec une valeur de 78 milliards de dinars, les « tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou

en acier », avec 55,3 milliards de dinars et « sang humain ; sang animal préparé en vue d'usages thérapeutiques, prophylactiques ou de diagnostic », avec 36,6 milliards de dinars. Par ailleurs, les trois premiers produits importés de France, deuxième fournisseur de l'Algérie en 2022, sont le « froment (blé) et méteil » (130 milliards de dinars), médicaments (46,8 milliards de dinars) et « animaux vivants de l'espèce bovine » (24,2 milliards de dinars). De l'Italie, troisième fournisseur, il est question de « coke de pétrole, bitume de pétrole et autres résidus des huiles de pétrole à l'importation » (22,3 milliards de dinars), « articles de bijouterie ou de joaillerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués » (21,4 milliards de dinars) et « froment (blé) et méteil » (15,8 milliards de dinars). Deux pays d'Amérique latine, le Brésil et l'Argentine ont été, quatrième et cinquième, fournisseurs de l'Algérie en 2022. Depuis, le Brésil, c'est le groupe de produits « sucres de canne ou de betterave

et saccharose chimiquement pur, à l'état solide » qui est en tête avec une valeur totale de 136 milliards de dinars, alors que pour ce qui est de l'Argentine, c'est le maïs avec 143 milliards de dinars. Depuis l'Allemagne, sixième fournisseur, ce sont les médicaments qui sont en tête avec 27,1 milliards de dinars. Il y a également la Turquie (7e), avec le groupe de produits « huile de soja et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées », pour une valeur de 20,7 milliards de dinars, les USA (8e), avec les « fèves de soja » (37,9 milliards de dinars), l'Espagne (9e), avec l'huile de soja (12 milliards de dinars) et pour finir la Russie (10e fournisseur de l'Algérie) avec le blé (63,2 milliards de dinars). D'une manière générale, c'est le blé qui a été en tête des importations algériennes en 2022 avec une valeur de 569,8 milliards de dinars (achats cumulés pour 2021 et 2022), suivi du lait (234,8 milliards de dinars) et du maïs (181,1 milliards de dinars).

R.S

DJELFA

Les ateliers de couture fortement sollicités à la veille de l'Aïd

En dépit de sa difficulté, ce métier se perpétue en raison d'une demande qui n'a pas baissé et qui s'accroît à la veille des fêtes religieuses.

Une importante activité est observée dans les ateliers de couture de la wilaya de Djelfa, en ces derniers jours du mois de Ramadhan, durant lesquels les tailleurs sont sollicités pour apporter des ajustements ou des modifications à leurs habits, ou pour carrément se faire confectionner une nouvelle tenue sur mesure, en perspective des fêtes de l'Aïd El-Fitr, rapporte l'APS. En dépit des changements opérés dans de nombreux métiers artisanaux, dans le cadre des mutations sociales et des évolutions en cours dans divers domaines, il est aisé de constater que l'activité des ateliers de couture n'a pas pris une ride dans la wilaya de Djelfa, bien au contraire celle-ci s'est développée tout en maintenant son caractère artisanal, et en se distinguant par son efficacité à la veille des occasions festives et autres fêtes familiales en tous genres. L'Aïd El Fitr fait justement partie de ces fêtes fortement attendues par les tailleurs et couturiers de la région, qui y voient une occasion propice pour réaliser des gains, grâce à leur travail consis-



tant notamment à confectionner des tenues ou apporter des modifications mineures ou majeures aux vêtements de l'Aïd de leurs clients, suivant la demande exprimée. C'est notamment le cas du tailleur Bouzidi, qui exerce ce métier depuis une quinzaine d'années au centre-ville de Djelfa, dans une ruelle regroupant plusieurs ateliers de couture. "Ce métier est mon gagne-pain, je travaille toute l'année, mais il est vrai que notre activité est particulièrement sollicitée durant les jours de fêtes", a-t-il dit dans une déclaration à l'APS, soulignant avoir des clients

fidèles qui le sollicitent particulièrement pour ajuster leurs "Abayas" et "Gandoura" (longue robe traditionnelle) à leur taille. "Chaque modification requière généralement entre 15 à 20 mn, pour une somme fixée entre 100 à 150 DA, c'est la principale source de subsistance du tailleur, sachant que ce prix est revu à la hausse à la veille de l'Aïd", a encore expliqué Bouzidi, non sans souligner la difficulté de ce métier, car requérant beaucoup de concentration pour manier la machine à coudre et l'aiguille, notamment quand il s'agit d'un client exigeant. Quant à son col-

lègue Hamza, qui a hérité ce métier de père en fils, il a particulièrement souligné la difficulté et la complexité de la confection des vêtements pour femmes et leur modification "Ce n'est pas un métier de tout repos comme certains le pensent, d'autant plus qu'il s'agit d'un métier artisanal ancestral que nous tentons de sauvegarder en dépit de la modernité galopante", a-t-il observé. Il a estimé que les "fêtes religieuses ont sauvé ce métier de la disparition, car c'est une activité particulièrement florissante durant les fêtes", ajoutant que "c'est un plaisir de voir les clients se bousculer dans la boutique", visiblement satisfait. Un habitué des ateliers de couture, Mustapha (50 ans) a expliqué à l'APS, que le "métier de tailleur était autrefois pratiqué dans les maisons et à proximité des marchés", relevant qu'à ce jour, cette profession est relativement bien cotée dans nombre de petites communes. Il a aussi observé que beaucoup de jeunes pratiquent ce métier dans des boutiques de couture se côtoyant dans la même ruelle. Un fait synonyme "d'une perpétuation de ce métier, et pourquoi pas d'un développement futur", selon lui.

R.R.

RÉHABILITATION DE LA CAPITALE

Les projets avancent bien

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, samedi à Alger, que les projets de réhabilitation de la capitale, notamment de sa façade maritime, avançaient bien. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, accompagné du wali Mohamed Abdennour Rabehi et de la présidente de l'APW Nadjiba Djilali, M. Merad a précisé que "plusieurs espaces ont été réhabilités pour que la capitale retrouve ses atouts, notamment sa façade maritime, et ce, au titre du plan bleu des services de la wilaya". En marge de sa visite d'inspection des travaux d'aménagement de la façade maritime au niveau de la partie ouest du port d'Alger (la pêche), le ministre de l'Intérieur a souligné que la

réhabilitation de la façade maritime était un "projet ambitieux prévoyant, entre autres, l'aménagement des voûtes reliant la Casbah à la Place des Martyrs sur le front de mer". "Ces projets visent à permettre à la capitale de renouer avec sa dimension civilisationnelle, que le colonisateur français a tenté d'effacer en séparant la Casbah de la mer", a-t-il expliqué, ajoutant que "les travaux conçus et réalisés par des Algériens pour y remédier feront de la capitale l'une des plus belles villes en Méditerranée". Au niveau du Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), dans la circonscription administrative de Sidi M'Hamed, le ministre a écouté un exposé sur "le plan de désengorgement du trafic

routier dans la capitale grâce au système de gestion intelligente des feux tricolores et au système de vidéosurveillance". La phase pilote de l'utilisation du système de gestion intelligente des feux tricolores au niveau de 22 points a "prouvé son efficacité", d'après l'exposé, qui a fait état d'un projet d'"extension du système de vidéosurveillance avec 5.592 caméras de surveillance, en plus des 1.837 déjà opérationnelles, pour assurer une couverture complète de la capitale". M. Merad a fait remarquer que le recours à ces systèmes avait "permis de fluidifier le trafic routier dans la capitale", appelant à "tout mettre en œuvre pour accélérer la cadence de réalisation de ces projets et les étendre aux grandes wilayas".

APS

TIZI-OUZOU :

DEUX RENCONTRES SUR LA JEUNESSE PROCHAINEMENT

Deux rencontres traitant de la question de la jeunesse sont prévues au mois d'avril courant à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a annoncé mercredi, son président, Mustapha Hidaoui. Lors d'une visite à Tizi-Ouzou, M. Hidaoui a indiqué que le CSJ a convenu avec les autorités locales de l'organisation de deux rencontres, un Forum et un Séminaire qui traiteront des questions de la jeunesse. Il s'agit d'un Forum autour des problématiques de l'entrepreneuriat, des start-ups et des organisations estudiantines, ainsi que d'un Séminaire de la jeunesse locale, auquel prendront part quelque 400 jeunes, a-t-il expliqué. M. Hidaoui, accompagné lors de sa visite de membres du Conseil représentant 12 wilayas du pays, s'est enquis de plusieurs initiatives citoyennes et salué l'esprit d'initiative et de solidarité chez la jeunesse locale. Au chef lieu de la wilaya, le président du CSJ a visité deux restaurants de solidarité. A Larbaa N'Ath Irathen, il a participé à un Iftar collectif. A Makouda, il a visité le chantier d'une maison pour orphelins construite par des bénévoles. A l'issue de ces déplacements, M. Hidaoui a relevé un esprit d'hospitalité et de solidarité qui a toujours caractérisé la population de cette wilaya, a-t-il souligné.

APS

BLIDA :

RENFORCEMENT DU PARC HÔTELIER PAR DE NOUVEAUX PROJETS

Le parc hôtelier de Blida sera renforcé par de nouveaux projets de complexes touristiques et sportifs et d'hôtels, actuellement en réalisation à travers la wilaya, et dont la mise en service est de nature à couvrir la demande locale pour ce type de structures, a déclaré, samedi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche. "La wilaya compte de nombreux chantiers de réalisation de complexes touristiques et sportifs, et d'hôtels, de nature à combler le déficit enregistré en la matière, d'autant plus qu'elle accueille annuellement un nombre considérable de visiteurs, entre touristes et hommes d'affaires", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à Blida. Il a ajouté que cette visite dans la wilaya lui a permis de faire le point sur l'état d'avancement d'un nombre de ces nouveaux projets devant contribuer au renforcement du parc hôtelier local par un nombre considérable de lits, tout en assurant d'autres prestations. M. Didouche a procédé, à l'occasion, à la pose de la première pierre de réalisation d'un hôtel "5 étoiles", premier du genre à Blida, d'une capacité d'accueil globale de 185 lits, outre un complexe sportif, une aire de jeux pour enfants et un centre commercial Sur place, le ministre a loué la réalisation de ce projet d'hôtel, implanté sur un grand boulevard reliant le centre-ville à l'autoroute Est-Ouest, de façon à constituer une destination de choix pour les visiteurs de la wilaya, réputée pour être un pôle industriel et touristique. Il s'est, également, enquis de l'état d'avancement du projet du complexe touristique et sportif en réalisation à l'entrée Nord de la ville de Blida. Le projet du complexe englobe des salles de sport, une piscine et des terrains de jeux, est attendu à la réception à la fin de l'année en cours. Il compte, aussi, un hôtel d'une capacité d'accueil de 94 lits et un restaurant, dont la livraison est attendue en 2025. A noter, aussi, le renforcement attendu de la région touristique de Chréa par la mise en service, avant la fin de l'année en cours, d'un nouvel hôtel de 90 lits, doté également d'un restaurant et de locaux commerciaux, selon les explications fournies au ministre sur place.

APS

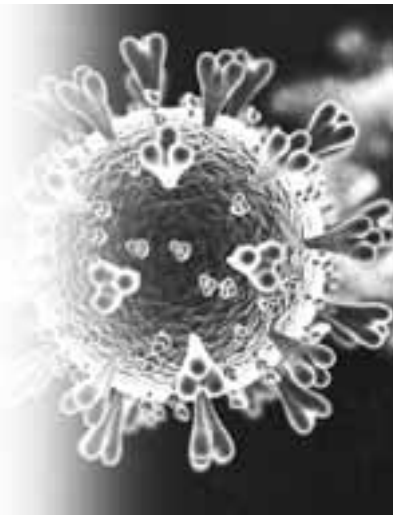
BOUMERDES : LARBATACH

LA RAFFINERIE DE SUCRE SERA PRÊTE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a fait savoir mardi depuis Boumerdes que le projet de réalisation de la raffinerie de sucre de Larbatach, acquis par le groupe public Madar Holding après avoir été confisquée en vertu d'une décision de justice définitive, "sera prêt et opérationnel avant la fin de l'année en cours". Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans cette wilaya, M. Aoun a mis en avant "la volonté" des responsables du projet de réaliser prochainement "les premiers tests de production au niveau de ce complexe avant d'entamer la production et la commercialisation effective avant la fin de l'année en cours". Le ministre a qualifié ce projet de "prometteur et crucial" compte tenu de sa capacité de production et de sa "technologie sophistiquée". La capacité de production de cette usine dont la superficie est de 14 hectares extensible, est estimée à 2000 tonnes/jour de sucre de différents types, assurant ainsi plus de 1200 emplois.

APS

LES PANDÉMIES...



Un comité international de scientifiques affirme que les forces à l'œuvre derrière l'extinction de certaines espèces, la perte d'habitat et le changement climatique mèneront également à de futures pandémies.



En l'absence d'un changement radical de politique et sans investissement substantiel dans la protection des terres et de la faune, le monde pourrait subir une nouvelle pandémie majeure semblable à celle que nous connaissons actuellement. C'est l'avertissement émis par un comité international de scientifiques.

Dans leur rapport, ils font la synthèse des dernières études sur le rôle du déclin de la faune et des habitats dans l'exposition de l'Homme aux maladies émergentes et leur constat est sans appel : conserver la biodiversité permettra de sauver des vies humaines.

« La science ne laisse aucun doute à ce sujet. La déforestation est l'un des principaux moteurs de pandémies, » indique Lee Hannah, climatologue pour Conservation International spécialisé dans l'impact de la perte de forêts. Hannah a participé à l'évaluation par les pairs du rapport, rédigé lors d'une réunion virtuelle tenue en juillet par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), un panel de scientifiques issus du milieu académique, des gouvernements ou d'organismes à but non lucratif. « Sans stratégie préventive, les pandémies se feront plus fréquentes, se propageront plus rapidement, feront plus de morts et auront un impact plus dévastateur que jamais sur l'économie mondiale, » peut-on lire dans le rapport.

Quel lien entre habitats naturels et maladies ?

Dans leurs recommandations, les scientifiques adoptent une approche dite préventive visant à enrayer la propagation des zoonoses, qui passent comme leur nom l'indique des animaux aux Hommes. COVID-19, SIDA, grippe et infections à virus Ebola, Zika ou Nipah en sont des exemples notoires. Parmi les vecteurs de transmission les plus communs figurent les chauves-souris, oiseaux, primates ou encore rongeurs.

L'origine du nouveau coronavirus SARS-CoV-2 a pu être retracée à un marché d'animaux vivants de Wuhan, en Chine, qui pourrait être la source de l'épidémie initiale de COVID-19 chez l'Homme.

D'après les estimations des scientifiques, il y aurait 1,7 million de virus non découverts portés par les mammifères et les oiseaux, dont la moitié seraient capables de nous infecter. Ce n'est pas une coïncidence, indiquent les auteurs du rapport, si les pandémies se font plus nombreuses à mesure que la pression exercée sur l'environnement par l'activité humaine augmente et que le contact entre l'Homme et la faune est de plus en plus étroit.

Le coût de la nature

Il y a un an déjà, les scientifiques tiraient le signal d'alarme quant au potentiel de la déforestation à créer un terrain favorable aux épidémies. Même si la perte d'habitat au sens large constitue une menace, Hannah attire en particulier notre attention sur les forêts dont la densité élevée de biodiversité amplifie le risque d'y trouver des vecteurs de maladie. Il évoque notamment la déforestation de l'Amazonie brésilienne, où les forêts sont généralement rasées en vue d'y élever du bétail. Le bétail peut également jouer le rôle d'intermédiaire entre les animaux sauvages infectés et les travailleurs en contact avec le bétail.

Par ailleurs, la destruction de l'habitat de leur habitat pousse les espèces sauvages vers de nouveaux territoires, note le rapport, ce qui oblige certains animaux, comme les chauves-souris ou les oiseaux, à s'installer en plus grand nombre dans les milieux urbains. « Je pense que le plus important est de saisir l'échelle à laquelle nous devons agir à pré-

PROTÉGÉ

LA NATURE ET LES

POUR ÉVITER DE

PANDÉMIE



sent » déclare Hannah. « Nous n'en sommes plus au petit effort ; il faut passer à la vitesse supérieure, à une échelle jamais atteinte. »

Le rapport propose le lancement d'un conseil international visant à encadrer la prévention des pandémies, à promouvoir la conservation de la biodiversité au travers de moyens financiers ainsi qu'à investir dans la recherche et l'éducation. Les auteurs du rapport espèrent que ces mutations institutionnelles réduiront l'impact de secteurs tels que la production d'huile de palme, l'exploitation forestière et l'élevage.

40 à 58 milliards de dollars pour réduire les risques

Ces mesures devraient également permettre d'identifier les points chauds émergents et d'améliorer les soins de santé fournis aux populations les plus exposées. D'après les auteurs du rapport, le coût de la mise en place d'une stratégie visant à réduire le

risque de futures pandémies atteindrait 40 à 58 milliards de dollars par an. Cela permettrait toutefois de contrer les pertes économiques induites par les pandémies évaluées à plusieurs milliards de dollars. Ainsi, une étude publiée cette année estime à 16 milliards de dollars le coût de la COVID-19 à ce jour, et ce, uniquement pour les États-Unis. Trente nations se sont engagées à respecter l'objectif fixé par Campaign for Nature : protéger 30 % des terres et des océans de la planète d'ici 2030. Cependant, selon le directeur de la campagne, Brian O'Donnell, plusieurs mesures doivent être prises pour espérer voir ces engagements se concrétiser.

Les signataires de la Convention sur la diversité biologique se réuniront à Kunming, en Chine, où l'occasion se présentera d'élaborer les stratégies destinées à satisfaire cet objectif mondial de conservation.

« Il nous faut l'accord de tous les pays, » déclare l'explorateur National Geographic Enric Sala, à propos du soutien nécessaire

L'Amazonie brésilienne, où les forêts sont généralement rasées en vue d'y élever du bétail, ce dernier peut également jouer le rôle d'intermédiaire entre les animaux sauvages infectés et les travailleurs en contact avec le bétail.

GER ANIMAUX FUTURES S



la réalisation de ces objectifs ambitieux de conservation. « Plus particulièrement les pays qui abritent les plus grandes régions sauvages de la planète car en plus d'être des réservoirs majeurs de biodiversité elles représentent également les meilleures solutions naturelles pour atténuer le changement climatique.»

Le retard constitue un risque majeur

Les chercheurs s'inquiètent du retard occasionné par la COVID-19 dans l'avancement de ces projets. À ses yeux, même une année de retard constitue un risque majeur.

«Il nous tarde de voir des engagements financiers concrets envers la conservation de la nature à l'heure où les gouvernements consacrent de généreuses sommes à la relance».

Outre la COVID-19, le chercheur évoque parmi les obstacles l'absence de financements et de soutien de la part de pays en proie à une forte déforestation, comme le Brésil. Il espère que cette pandémie mondiale contribuera à «éveiller les consciences.»

«Certains ont entendu le réveil, mais beaucoup jouent les somnambules, » illustre-t-il. Si ce n'est pas par amour du monde naturel et des espèces menacées, Hannah espère que ce nouveau rapport permettra aux parties prenantes de réaliser que notre santé est également une raison convaincante de conserver la nature.

«Une raison égoïste existe : nous protéger, » conclut Hannah.

Les chercheurs et les scientifiques espèrent que cette pandémie mondiale contribuera à «éveiller les consciences.»

EXTINCTION MASSIVE DES ESPÈCES

L'AFRIQUE EN PREMIÈRE LIGNE !

Nous sommes en train de vivre la 6ème extinction massive des espèces que connaît notre planète depuis que la vie y est apparue il y a des millions d'années. Pourtant, ce que nous vivons aujourd'hui est unique, pour la simple raison que pour la première fois ce n'est pas la nature qui suit son cours mais l'Homme qui est responsable.

En effet, chaque grande extinction des espèces de la planète (anéantissant de 70 à 90% du vivant), trouve sa cause dans la nature, comme il y a 65 millions d'années lors la disparition des dinosaures à la suite de la chute d'une météorite. Or, ce qu'a affirmé la grande revue scientifique Science a fait l'effet d'une bombe : seul l'Homme est à blâmer dans la disparition des espèces que nous vivons en ce moment.

Le bilan est accablant : l'Homme a non seulement éradiqué certaines espèces de manière directe comme le Dodo de l'île Maurice en détruisant leurs habitats et en les chassant, mais il a également et surtout contribué à la disparition des espèces de manière indirecte, par l'épuisement des ressources, l'introduction d'espèces invasives, la pollution etc.

Résultat : en 500 ans, plusieurs centaines d'espèces ont déjà totalement disparu de la surface de la planète... Parmi les 10 espèces les plus en danger on trouve l'Éléphant d'Afrique, le Tigre du Bengale, le Panda, le Gorille, le Requin Blanc, la Tortue etc. tous autant d'espèces victimes de l'Homme et de la destruction de leurs habitats.

Les répercussions d'une disparition massive

Ces chiffres n'émeuvent pas forcément nos lecteurs qui sont, pour la plupart, peu concernés par la sauvegarde des animaux (pourtant cruciaux à notre sauvegarde à nous !). Peut-être qu'un autre argument frappera davantage : cette disparition massive aura des répercussions inégales sur la planète et le continent africain fait partie de ceux qui seront le plus violemment impactés !

Or, qui dit disparition d'espèces, dit changement de l'écosystème, et donc des modes de culture, d'élevage, du paysage, de l'économie et donc du bien-être des populations. Par exemple, les estimations annoncent que d'ici 5 à 7 ans, le chimpanzé aura définitivement disparu du Congo...

Aujourd'hui, plus de 28.000 espèces sont menacées d'extinctions à cause de la destruction de leur habitat, du braconnage et du réchauffement climatique. Les exemples sont nombreux en Afrique, comme celui du Rhinocéros noir, du lycaon, du lion, de l'hippopotame pygmée etc.

La disparition d'espèces est inévitable

Le drame est que même si nos comportements changent radicalement aujourd'hui, la machine est lancée trop loin pour pouvoir être arrêtée aussi facilement : la disparition d'un grand nombre d'espèces est inévitable, même s'il existe heureusement des solutions pour préserver certains spécimens et ainsi éviter le pire. Mais pour combien de temps ? D'autant qu'il ne faut surtout pas se leurrer, l'Homme ou homo sapiens, est lui aussi sur la liste des espèces menacées, reste à savoir comment finira la phase de disparition massive que nous avons provoquée ...



NIGER

DISSOLUTION DES CONSEILS RÉGIONAUX ET MUNICIPAUX

Les autorités nigériennes ont annoncé la dissolution de tous les conseils régionaux et municipaux mis en place depuis les élections municipales de 2021 pour diriger les différentes communes du Niger. "Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, le Général de brigade Abdourahamane Tiani, a signé ce jour jeudi 04 avril 2024 une ordonnance portant dissolution des conseils municipaux, des conseils de villes et des conseils régionaux", a annoncé le gouvernement dans un communiqué lu à la télévision publique.

Aux termes de cette ordonnance, les conseils municipaux, les conseils de villes et les conseils régionaux sont dissous", a ajouté la même source, précisant que les communes seront désormais dirigées par des administrateurs délégués nommés par décret du chef de l'État.

La télévision publique a annoncé, un peu plus tard, la liste de nouveaux responsables des communes. Ils sont constitués de civils et de militaires. Depuis le coup d'État du 26 juillet dernier, plusieurs organisations de la société civile soutenant les autorités militaires n'ont eu cesse de demander la dissolution des conseils municipaux, des villes et régions, expliquant que leurs membres élus aux élections municipales de 2021 sont proches de l'ancien régime.

In Agence Anadolu

LIBYE

Medsky Airways lance deux nouvelles lignes vers Tunis

Les dessertes de Medsky Airways seront opérées au départ de Miitiga à Tripoli et de Misrata vers l'aéroport de Tunis-Carthage. La compagnie aérienne libyenne Medsky Airways, représentée en Tunisie par la société STARS, vient d'annoncer le lancement de deux nouvelles lignes régulières reliant les aéroports de Miitiga à Tripoli et de Misrata vers Tunis. Il s'agira de 7 vols par semaine en aller et retour (un vol le lundi, deux vols le mardi, un vol le mercredi, un vol le jeudi, un vol le vendredi et un vol le samedi). L'ouverture officielle de la ligne Miitiga -Tunis- Miitiga a eu lieu le jeudi 4 avril 2024, alors que celle de la ligne Misrata-Tunis a eu lieu le vendredi 5 avril 2024. Le lancement de ces lignes par Medsky Airways enrichit l'offre grandissante des compagnies aériennes libyennes vers la Tunisie afin de répondre aux besoins de voyages des familles et des professionnels des deux pays. Avec ce lancement de ces deux nouvelles lignes vers Tunis, Medsky continue donc son expansion en misant sur des services de qualité, une ponctualité qu'elle promet sans faille et des tarifs annoncés comme très compétitifs. Créée en 2022 par l'homme d'affaires libyen Mohamed Taher Issa, la compagnie Medsky Airways dispose à ce jour de deux appareils Airbus A320 assurant des vols depuis Tripoli, Misrata et Sebha vers des destinations comme La Valette (Malte), Rome (Italie), Istanbul (Turquie) et Tunis (Tunisie).

In Destination Tunisie

NIGERIA

Nouvelles accusations contre l'ex-gouverneur de la CBN

Les nouvelles accusations déposées le 3 avril par le procureur de l'EFCC, Rotimi Oyedepo, un Senior Advocate of Nigeria (SAN), portent aussi sur la réception de pots-de-vin, l'acceptation de cadeaux par le biais d'intermédiaires, la participation à des pratiques de corruption, l'obtention frauduleuse de biens et l'octroi d'avantages indus à ses associés, selon des documents judiciaires.

De nouvelles accusations pèsent sur l'ancien gouverneur de la Banque centrale du Nigeria (CBN), Godwin Emefiele. *La Commission des crimes économiques et financiers (EFCC) a déposé 26 chefs d'accusation à la Haute Cour de l'État de Lagos à Ikeja pour abus de pouvoir et corruption. 'un des chefs d'accusation indique que M. Emefiele a arbitrairement alloué des devises étrangères pour un montant total de 2 milliards de dollars "sans appel d'offres, ce qui est préjudiciable aux droits des Nigériens" alors qu'il était gouverneur de la CBN. Les infractions auraient été commises



entre 2022 et 2023. Les nouvelles accusations déposées le 3 avril par le procureur de l'EFCC, Rotimi Oyedepo, un Senior Advocate of Nigeria (SAN), portent aussi sur la réception de pots-de-vin, l'acceptation de cadeaux par le biais d'intermédiaires, la participation à des pratiques de corruption, l'obtention frauduleuse de biens et l'octroi d'avantages indus à ses associés, selon des documents

judiciaires. Le rapport a ajouté que M. Emefiele serait mis en accusation devant Rahman Oshodi, un juge de la Haute Cour de Lagos, Ikeja, le lundi 8 avril. Le gouverneur suspendu de la Banque centrale du Nigeria (CBN) a comparu devant le tribunal mardi dans le centre économique de Lagos pour possession illégale d'une arme à feu et de balles réelles. Il s'agissait de sa première apparition

publique depuis le 10 juin, date à laquelle il a été arrêté par la police secrète du Nigeria. Le juge Nicholas Oweibo, président de la Haute Cour fédérale de Lagos, lui a alors accordé la liberté sous caution, malgré les objections du bureau du procureur général. L'affaire a été ajournée jusqu'en novembre et le début du procès d'Emefiele.

In Africanews

BURKINA FASO

Esante Company, une application en ligne pour accéder aux soins

Face aux besoins de médecins dans certaines régions du continent, l'e-santé s'impose comme une alternative fiable. Des jeunes pousses opérant sur ce segment émergent en Afrique pour aider les populations à se soigner convenablement. Esante Company est une solution d'e-santé développée par une jeune pousse burkinabè. Elle permet aux utilisateurs, en l'occurrence les patients, d'accéder à des soins de santé en ligne avec son application mobile. La jeune pousse, basée à Ouagadougou, a été fondée en 2021 par Yves Patrick Yanogo. L'application mobile est uniquement accessible sur Android. L'utilisateur devra se créer un compte après téléchargement avec ses informations personnelles. Après cette étape, il pourra accéder aux services proposés par la healthtech que sont la prise de rendez-vous en ligne, la téléconsultation, l'établisse-

ment de dossier médical numérique ou encore l'accès aux conseils médicaux sur diverses thématiques. Pour prendre rendez-vous, l'utilisateur recherche la spécialité médicale dans laquelle il veut se faire examiner puis il opte pour l'un des médecins de la plateforme. Il choisit ensuite la date et l'horaire qui lui convient pour la consultation. Si elle doit se dérouler en ligne, il faudra qu'il se connecte à la salle d'attente dix minutes avant l'heure du rendez-vous. Via une visioconférence depuis un ordinateur ou un smartphone, il pourra décrire ses symptômes au médecin qui prendra les mesures nécessaires pour le soigner. Pour un médecin opérant sur la plateforme, c'est tout aussi aisé puisqu'avec son agenda numérique, il est possible de bien planifier ses journées, ses semaines et même ses mois de travail. Il voit afficher les rendez-vous des

patients depuis son tableau de bord, ce qui lui permet d'être maître de son temps. L'application intègre également des fonctionnalités qui permettent de bien suivre les patients, de prescrire les ordonnances et d'accéder aisément aux dossiers médicaux de ses patients de n'importe où. En décembre 2023, Yves Patrick Yanogo déclarait que la jeune pousse était en collaboration avec certains hôpitaux de la ville de Ouagadougou avec pour objectif de couvrir tout le pays. Par ailleurs, il a également évoqué les difficultés rencontrées par la jeune pousse. Outre la culture du digital qui n'est pas encore ancrée au sein des populations, il a souligné la faible couverture d'Internet dans son pays. Au début de l'année 2023, le taux de pénétration d'Internet s'élevait à 21,6 %, d'après les données de DataReportal.

In We Are Tech Africa

ELLE CONTINUE D'ÉCRIRE UNE BELLE HISTOIRE

Houria Ammour, triple championne du monde

Outre ses performances exceptionnelles, cette judokate chevronnée forme de jeunes judokas dans son école de judo.

Du haut de ses 57 ans, la judokate algérienne Houria Ammour continue d'écrire une belle histoire avec les tatamis. Elle vient de réussir la passe de trois dans les championnats du monde des vétérans, en s'adjugeant une troisième médaille d'or de suite dans sa catégorie de poids des -57 kg. Une nouvelle prouesse réalisée lors du rendez-vous planétaire organisé du 31 octobre au 3 novembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). Un troisième titre mondial de rang, après ceux de Cancun (Mexique) en 2018 et Marrakech (Maroc) en 2019. Il s'agit d'un espoir que la championne oranaise a caressé depuis 2021, puisque cette compétition était prévue à cette année-là avant qu'elle ne soit reportée. Cela n'a pas, pour autant, découragé la judokate, qui a maintenu le cap en matière de préparation, en dépit de ses autres engagements, aussi bien dans sa vie privée que professionnelle. A Abu Dhabi, l'Algérienne a disputé trois combats face à des championnes de renom, telles que l'Italienne Diana Arrigoni et la Française Antoinette Perquin, qui n'est autre que la médaillée d'or de l'édition précédente de 2019, chez les -52 kg. En finale, elle s'est imposée avec Ippon contre une autre française, en l'occurrence, Leila Bertrand, pour décrocher un troisième titre mondial consécutif, toute somme mérité. "Il s'agit du fruit d'un dur labeur. Je me suis fixé, depuis déjà un bon bout de temps, comme objectif, de remporter un nouveau trophée mondial. Pour ce faire, j'ai consenti d'énormes efforts à l'entraînement. Ça n'a pas été facile, d'autant plus que le chemin était parsemé d'embûches", a déclaré Ammour à l'APS. N'ayant pas réussi à décrocher des contrats de sponsoring ou un accompagnement de la part des instances compétentes, la judokate



algérienne était déterminée à aller au bout du rêve, en recourant à ses propres moyens pour financer sa participation dans cette joute mondiale, a-t-elle précisé. "Dieu merci, je suis récompensée pour tous ces sacrifices", s'est-elle réjouie. Ces championnats du monde 2023 d'Abu Dhabi avaient enregistré la participation de pas moins de 973 judokas, soit 852 messieurs et 121 dames, venus représenter 63 pays dont l'Algérie, qui y a pris part avec une sélection composée de 13 judokas dont une seule dame, Houria Ammour en l'occurrence. De quoi rendre son trophée des plus précieux, s'est-elle félicitée. Fervente amateur du judo depuis son jeune âge, cette athlète ceinture noire 5e dan, a porté le maillot national à plusieurs reprises dans les années 1990. Son attachement pour sa discipline l'a incité, en fin de sa carrière, à suivre une formation au CREPS d'Ain El Türck où elle décroche un diplôme de cadre de la jeunesse et des sports. Elle a

également obtenu un autre diplôme, celui d'entraîneur qui lui a permis de mettre son expérience au service des jeunes talents. Plusieurs clubs oranais en ont d'ailleurs profité, surtout que la triple championne du monde des vétérans a fait de la formation des jeunes catégories sa spécialité. En 2014, Houria Ammour a fondé son propre club, le "Judo Noudjoum Wahrane" en l'occurrence, qu'elle tient les rênes durant un certain temps, avant de devenir, jusqu'à aujourd'hui, son entraîneur. Un club qu'elle milite pour lui éviter la disparition en raison des nombreux problèmes qu'il rencontre, aussi bien sur le plan financier qu'infra-structurel, a-t-elle encore fait savoir. Des obstacles qu'elle espère surmonter pour poursuivre son autre combat, celui d'offrir à l'Algérie une nouvelle génération, notamment de judokates de valeur, elle qui milite pour la promotion du judo féminin, a-t-elle souligné.

R.S.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

Les "Rouge et Noir" en demi-finales

L'USM Alger a arraché avec brio sa qualification pour la demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) après son précieux succès face à la formation nigériane de Rivers United (2-0), dimanche soir pour le compte des quarts de finale retour disputés au stade du 5-Juillet (Alger). Après un match aller qui s'est terminé sur une défaite de 1 à 0, les Algérois étaient dans l'obligation d'inscrire au moins deux buts, sans en encaisser, pour pouvoir valider leur billet de qualification à la demi-finale, une mission pas de tout repos pour l'entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido qui a mis en place un schéma tactique orienté vers l'attaque et un milieu de terrain étoffé. Après un début de match très agressif et un pressing très haut sur la défense adverse, les Usmistes avaient la possibilité d'inscrire au moins deux buts dans les dix premières minutes de jeu n'était cette excellente prestation du gardien des Rivers United Akande qui a empêché à plusieurs reprises l'ouverture du score pour les "Rouge et Noir". La première véritable action dangereuse intervient à la 27e minute de jeu suite à un tir bien botté par l'ailier droit Bacha, mais toujours

arrêté une première fois par le gardien adverse et puis une deuxième fois sur une récupération de Djahnit, une occasion très nette d'ouvrir le score pour les coéquipiers du milieu de terrain Boukhenchouche qui a écopé d'un carton jaune en cette première période (35e). Face à une équipe nigériane très bien organisée en défense, mais avec des contre-attaques qui ont mis la défense usmsite en difficulté à deux reprises, les coéquipiers du capitaine Belaid avaient du mal à trouver la faille qui leur permettrait d'inscrire ce premier but libérateur qui donnerait aux "Rouge et Noir" la possibilité de gérer sereinement le reste de la rencontre. Les actions se succèdent et sur une ouverture de l'ailier gauche Nabil Lamara, l'attaquant Malien Kanou surgit en milieu de la défense nigériane et avec son pied droit met le ballon dans la cage adverse (37e), une minute très symbolique pour les Usmistes puisqu'elle coïncide avec l'année de la naissance du club algérois. A partir de ce moment-là, les Rouge et Noir se sont libérés et ont commencé à gérer le match à leur façon, mais sans pour autant créer de nouvelles occasions pour inscrire le deuxième but, synonyme d'une qualifi-

FOOT/TOURNOI DE L'UNAF U20 : LE CF AKBOU REPRÉSENTERA L'ALGÉRIE À TUNIS

Le national féminin de la catégorie des moins de 20 ans, la formation du CF Akbou représentera l'Algérie au prochain tournoi UNAF U20 (Union nord-africaine de football) qui se tiendra du 1 au 10 mai en Tunisie, indique la Fédération algérienne de football (FAF), samedi. Une belle opportunité pour l'équipe d'Akbou de se frotter aux meilleurs clubs de la région et élever ainsi son niveau de jeu. "Nous sommes très heureux de pouvoir représenter l'Algérie dans ce tournoi régional. Ça sera une première, mais on fera en sorte de tout faire pour gagner le trophée et marquer l'histoire de la compétition. Cette saison encore, on domine tout le monde en Algérie puisqu'on est à la première place en championnat et on est qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie. Pouvoir se conforter à des clubs d'autres pays est une bonne opportunité pour nous pour progresser et permettre à notre club de grandir encore", s'est exprimé pour le site officiel de la FAF, le vice-président du CF Akbou, Aomar Merabet. Le même responsable s'est dit fier de voir son club contribuer au développement du football féminin en Algérie. "Les quatre catégories de notre club (Senior, U20, U17 et U15) sont qualifiées pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie cette saison, ce qui constitue un fait historique. On est aussi l'un des plus gros fournisseurs de joueuses pour les différentes sélections nationales. On remercie la Fédération algérienne de football pour son soutien et on tâchera de travailler encore plus dur pour développer le football féminin en Algérie", a-t-il conclu.

APS

TOURNOI FUTSAL DE LA PRESSE :

L'ÉQUIPE DE DZ MATCH ALGÉRIE REMPORTE LA 3^E ÉDITION

La 3e édition du tournoi de Futsal de la presse nationale a pris fin dans la nuit du mercredi à jeudi à La Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger, avec le sacre de l'équipe du site électronique DZ Match, vainqueur face au tenant du titre Canal Algérie, à l'issue de la séance des tirs au but 3-2 (1-1) après le temps réglementaire de la rencontre qui a tenu toutes ses promesses. En présence du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du président de l'UNEP (Union nationale des entrepreneurs publics), Charaf-Eddine Amara, et de plusieurs personnalités et invités d'honneur, la finale de la 3e édition du tournoi Futsal de la presse nationale a été très disputée, entre un tenant du titre qui voulait conserver son titre, Canal Algérie, et une équipe de DZ Match, qui a créé lors de la 2e édition la surprise en terminant à la 4e place et décrochée le titre de la meilleure équipe fair-play.

APS

cation aux demi-finales. Au retour des vestiaires, les Usmistes se sont montrés plus dangereux en allant presser très haut la défense nigériane regroupée autour de son gardien Akande, le meilleur élément dans l'échiquier de l'entraîneur nigérian Stanley Eguma. Les actions se multiplient du côté des Algérois, mais sans pour autant arriver à aggraver la marque, bien au contraire c'est les Nigériens qui ont failli égaliser par l'intermédiaire de Okpe (73e), mais la transversale a sauvé la cage du gardien Benbot. Dans le dernier quart d'heure, le coach Juan Carlos Garrido a procédé à quatre changements dans l'objectif de créer plus de supériorité numérique à l'attaque usmsite. Suite à ces changements gagnants, l'attaquant Kanou a profité d'une faille dans la défense nigériane pour ajouter le deuxième but libérateur (74e), synonyme d'une qualification à la demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine. Les Rouge et Noir affronteront en demi-finale le vainqueur de la confrontation entre les Libyens d'Abu Salim et le RS Berkane. Le match aller se jouera le 21 avril à Alger, alors que la manche retour se déroulera le 28 avril.

APS

RACHID AMOKRANE, CONSULTANT INTERNATIONAL EN MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN :

« Chaque Algérien doit réveiller le géant qui dort en lui »

Rachid Amokrane enseigne depuis plusieurs années une démarche novatrice aux techniques du management moderne, en insufflant à ses étudiants une philosophie de la réussite basée essentiellement sur les valeurs de patience, sociabilité, anticipation, échange, altruisme et don de soi.

Rachid Amokrane est orateur expérimenté et dynamique reconnu à travers le monde. Auteur d'un bestseller ('Betrayal', The dark side of love), il a aussi écrit plusieurs articles et produit plusieurs audio/vidéo programmes sur le leadership, le développement personnel et la motivation.

Dans cet échange avec l'auteur de l'article, Rachid Amokrane balance ses convictions, mais aussi ses vérités toutes crues.

« Il faut commencer par inciter les Algériens à se développer intérieurement, c'est-à-dire développer leurs mentalités et faire tout pour atteindre leurs meilleures versions. Un pays ne peut se développer si ses citoyens ne se développent pas. Un pays ne peut avancer si ses citoyens ne développent pas leurs idées et leur façon de voir le monde. Chaque Algérien est important et peut contribuer au développement de son pays.

« Les ressources extérieures de l'Algérie ne valent presque rien si l'Algérien ne va pas en lui-même pour découvrir ses forces intérieures qui peuvent faire de lui un être exceptionnel pour ensuite contribuer à la construction d'une Algérie forte de l'intérieur à travers ses valeurs et son histoire. Un pays où le pétrole coule à flot ne peut servir ses citoyens que si ceux-ci réalisent l'extraordinaire potentiel qui dort dans chacun d'eux. Je parle ici bien sûr de



potentiel humain. « Chaque Algérien doit réveiller ce GEANT qui dort en lui-même à travers le développement personnel et la découverte de son potentiel intérieur, invisible mais invincible. Tant que nous nous intéressons au tangible

(pétrole, gaz et autres ressources naturelles) au détriment de l'intangible (qui réside réellement au fond de nos cœurs), l'Algérie vivra toujours des zones de turbulences et les récessions économiques deviendront chose courante.

« Les jeunes d'aujourd'hui sont attirés par le gain "rapide"... Ils veulent savoir comment s'enrichir le plus vite possible. Mais, malheureusement pour eux, ceci n'est bien sûr pas possible. Ils s'engouffrent dans cette brèche malgré tout car ils pensent qu'ils

y arriveront à force d'essayer mais il est impossible de gagner à long terme à travers la facilité et la rapidité. Il n'y a pas de traverse qui mène vers la réussite et la richesse bien méritée. Seuls le sérieux et le travail y mènent. Si vous proposez à un jeune de travailler dans le domaine de l'agriculture ou du bâtiment surtout en tant que manœuvre, il vous rira au nez. Et même s'il doit tourner en rond tout le temps, il ne le fera pas car dans sa tête, il pense que ce n'est pas un métier décent et que personne ne le prendra au sérieux. Tout ceci démontre à quel point notre société a besoin de formation dans le développement personnel ». « L'important c'est qui vous êtes au fond de votre cœur à travers vos valeurs et ce que vous rendez comme service à l'humanité même si c'est juste en balayant les rues. Le jour où les jeunes comprendront enfin que travailler comme manœuvre dans le bâtiment ou balayer les rues sont des occupations applaudies par les anges, ils relèveront enfin la tête pour aller vers le succès et le bonheur. Comme disait un grand écrivain, "pour balayer les rues de manière qui mène vers la félicité, c'est le faire comme Beethoven qui joue de la musique, Shakespeare qui écrit de la poésie ou Michel Ange qui peint."

Propos recueillis par Oukaci Fayçal

CHANT RELIGIEUX POUR JEUNES : "HAMAMET ES'SALAM" ET "RANIM AL WISSAL" DÉCROCHENT LE BOUCLIER D'OR

Les troupes de chant religieux "Hamamet Es'salam" et "Ranim Al Wissal" ont décroché le bouclier d'or du 4e Festival du chant religieux pour jeunes de la wilaya d'Alger, qui s'est clôturé vendredi. La soirée de clôture de cette quatrième édition, organisée par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la wilaya d'Alger, a été dédiée à la Palestine, en signe de solidarité avec le peuple palestinien.

Lors de cette soirée, qui s'est déroulée au Palais des expositions (Safex), en présence d'un représentant du ministre de la Jeunesse et des Sports et de représentants d'organismes nationaux, des collec-

tivités locales et de la société civile, les troupes de chant religieux "Hamamet Es'salam" de Bordj El Bahri, dans la catégorie des moins de 16 ans, et "Ranim Al Wissal", dans la catégorie des plus de 16 ans, ont décroché le bouclier d'or du chant religieux. Le jury du festival a décerné son prix spécial "Prix d'excellence" à la troupe "Dar Echabab" d'Aïn Benian et à la troupe "Dar Echabab El Katiba El Djelloulia" de Staoueli.

Dans la catégorie des moins de 16 ans, la troupe "Noudjour Al Ihsan" relevant des Scouts musulmans algériens (SMA) de Rouiba a remporté la deuxième place et la troupe "Al Baraim Eddahabia" la troisième.

Dans la catégorie des jeunes, la deuxième place est revenue à la troupe "Rawāi Al Inchad" de Bentalha, tandis que la troupe "Al Mawahib Eddahabia" du Centre culturel Aissa-Messaoudi de Hussein Dey a obtenu la troisième place. La soirée a été l'occasion pour les participants d'exprimer leur solidarité et leur soutien au peuple palestinien et à sa juste cause.

I.Med/Agence

CONSTANTINE CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'INCHAD

Le dixième Festival international de l'"inchad" a été clôturé, vendredi soir à Constantine, par des prestations de troupes algériennes, syriennes et indonésiennes ayant dédié des chants aux rythmes lyriques à la gloire du peuple palestinien colonisé et en soutien aux habitants de Ghaza victimes d'un génocide perpétré par l'entité sioniste, ainsi que par des "Madihs" louant le prophète Mohamed (QSSSL).

La troupe syrienne "Al-Marashli", le "mounchid" indonésien Mokhlis Ben Souneymane Natassi et la troupe "El Diyaâ" d'Algérie se sont succédés, à la clôture de cette manifestation placée sous le slogan "Presse-toi aux paradis", sur les planches du théâtre régional Mohamed Taher Fergani et ont chanté Ghaza et la Palestine, faisant preuve de créativité dans la description du prophète Mohamed (QSSSL) et dans les louanges religieuses présentées dans différents modes, à l'instar d'"El Hidjazi", l'Oriental, le Turque, le Soufi avec des touches de créativité particulières.

La cinquième et dernière soirée du Festival international de l'"Inchad" a été marquée par une grande interactivité du public constantinois qui a interagi avec le spectacle, tantôt par des applaudissements et tantôt par le chant, pendant deux heures et dans une ambiance où se mêlaient la beauté des tableaux de l'"Inchad" et l'enthousiasme d'un public passionné par ce genre artistique.

Le chef d'orchestre de la troupe syrienne, Mohamed Yacine Al-Marashli, a impressionné l'as-

istance par sa prestation au cours de laquelle il a inclus des invocations lyriques "caraoké" et a fait montre de maîtrise parfaite du passage entre les "maqamat El Hidjazi", marquées par un ton triste, et kurdes authentiques dans notamment les chansons "Au revoir Ramadhan", et "Ghofranak Mawlana" (Le pardon du seigneur). Le "mounchid" indonésien, Mokhlis Ben Souneymane Natassi, a brillé, de son côté, dans les "Madihs" de description et de louange au prophète Mohamed (QSSSL), notamment dans la chanson "Kamar Sidna El Nabi" qui a suscité une réaction enthousiaste du public allant jusqu'à participer en chœur au chant. De leur côté, les "mounchidine", Nadjib Ayache et Adel AtaAllah, ont réussi à captiver le public en interprétant "Anti Rouh Errouh Ya Ghaza" (Tu es l'âme de l'âme ô Ghaza) et "Mawlana Salli Wa Sallim". Durant les cinq soirées de cette édition du festival placée sous le slogan "Presse-toi aux paradis", inspirée de l'histoire de l'Algérie qui a toujours soutenu la cause palestinienne, des "mounchidine" d'Algérie et de cinq pays étrangers se sont succédés (en groupe ou en solo) sur les planches du théâtre régional Mohamed Taher Fergani de Constantine pour interpréter des chants dans le genre Soufi, invocation, louange au prophète Mohamed (QSSSL) et ont chanté également Ghaza et la Palestine occupée. Le programme de cette édition du festival a été marqué par l'organisation de sessions de formation dans ce genre artistique. Un hommage, à titre posthume, a été également rendu lors de la cérémonie d'ouverture de l'événement à des célébrités, à l'instar de Cherif Kortobi d'Algérie et Ismail Jouchar de la Turquie

I.Med /Agence presse

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : ILLIZI

La Direction des Ressources en eau
Rue de Ain El-Kors-Illizi
NIF : 099133019000141

Intitulé de l'opération: étude et réalisation de transfert d'eau potable à partir de l'fdil vers Tasset, sur 40 km (Y compris réalisation d'un réservoir de 300 M³ et une Station de pompage et 02 forages (200 ml), commune d'Illizi (W.Illizi)

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°: 02 /2024

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel PSD
 La Direction des ressources en eau De La Wilaya Illizi lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Projet: Lot n° 01: Réalisation, équipement et électrification de deux forages (200 ml) à l'fdil la wilaya d'Illizi.

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine hydraulique (activité principale catégorie trois (III) et plus) code de réalisation des forages 34-303 et intéressées peuvent retirer le cahier des charges et tous les renseignements auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Illizi - Route In El Kors - Illizi.

Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces nécessaire. Les soumissionnaires doivent adresse et/ ou déposer leurs offres auprès de la direction des ressources en eau d'Illizi. Dans un enveloppe cachetées et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et cachetées (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci- dessus les seules mentions suivantes:

Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya d'Illizi.
Appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 02 /2024

Soumission pour
Projet: Lot n° 01:Réalisation, équipement et électrification de deux forages (200 ml) a l'fdil la wilaya d'Illizi

À n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Documents requis: 1/ dossier candidature

- La déclaration de candidature ; daté, remplie, signée et cacheté
- La déclaration de probité ; daté, remplie, signée et cacheté
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

*** A capacités professionnelles:**
 Certificat de qualification et de classification catégorie trois (III) et plus hydraulique comme activité principale code de réalisation des forages 34-303 exigé en cours de validité.

*** B capacités financières:** Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 Moyens financiers justifiés par les bilans des Trois (03) dernières années visés par un expert-comptable ou un commissaire aux comptes.

***C capacité Technique:**

- Liste moyen matériel dument justifié.
- Liste moyen humain dument justifié.
- Références professionnelles des cinq (05) dernières années signées par le maître d'ouvrage indiquant la quantité, le linéaire et l'année de réalisation

Remarque: Toutes les pièces doivent être valides le jour d'ouverture des plis techniques et financiers et lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que l'attributaire du marché public

- 2 / - offre technique:

- Une déclaration à souscrire daté, remplie, signée et cachetée ;
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Le cahier des charges daté, remplie, signée et cacheté portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Le planning général de réalisations des travaux daté, cacheté et signé.
 - Extrait de rôle apuré ou avec planning de paiement
 - Attestation de mise à jour CNAS, CASNO, CACOBAPH en cours de validité
 - Cahier judiciaire du gérant en cours de validité.
 - Registre de commerce électronique de l'entreprise
 - Matricule fiscale NIF
 - Mémoire technique explicative daté, remplie, signée et cacheté.

- 3 - offre financières:

- la lettre de soumission datée, remplie cacheté et signé.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) daté, remplie cacheté et signé.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) daté, remplie cacheté et signé.
- la décomposition du prix global et forfaitaire.

NB :

- les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques par écrit, par le biais du service contractant, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres ;
- Le soumissionnaire dont l'attestation de qualification et de classification ne comporte pas la catégorie trois (III) et plus activité principale hydraulique son offre sera rejeté.
- Le soumissionnaire n'ayant pas deux appareils de forage rotary et /ou à marteau fond de trou (M.F.T) justifié par une carte grise son offre sera rejeté.
- Les entreprises doivent présenter obligatoirement la fiche technique détaillée des deux appareils de forage.
- Le soumissionnaire qui ne présente pas une attestation de réalisation des travaux de l'ouvrage mentionnant réalisation d'un forage de 200 ml ou plus son offre sera rejeté.
- Tout matériel déjà pris en considération dans l'obtention d'un projet en cours de la réalisation, ou en cours d'attribution provisoire avec la direction des ressources en eau de la wilaya d'Illizi ne sera pas compté dans l'évaluation technique de cet appel d'offre.
- Si le somme de montant global (en HT) des articles 01,02 et 3 dépasse 30% du montant du marché l'offre du soumissionnaire sera rejeté

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois plus les délais de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres
- La dépôt des offres est fixé le dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à six (06) jours (06) à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 11h:00, si la date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit. L'ouverture des plis aura lieu à 12h:30 du même jour au siège de la direction des ressources en eau d'Illizi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la direction des ressources en eau d'Illizi, à partir 12h:30min le jour de dépôt des offres. Au cas où il s'agirait d'un jour férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida
 Daira de Meflah
Commune de Djebabra
 NF :098409299175206 01

Avis d' Appel d'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° : 05/ 2024

Le Président de l'APC de DJEBABRA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

- Réalisation travaux d'aménagement des sites suivants : Partie De Chemin Wilaya N° 46 Et La Route De Ain Chachi commune de djebabra, La Route Reliant Sidi Bakhti CW N° 46 Hai Gochala Commune De Djebabra.

Lot N° :01 Réalisation Travaux 'Aménagement Partie De Chemin Wilaya N° 46 Et La Route De Ain Chachi Commune De Djebabra

Lot N° :02 Réalisation Travaux D'aménagement De La Route Reliant Sidi Bakhti CW N° 46 Hai Gochala Commune De Djebabra

Seules les entreprises qualifiées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Djebabra sur présentation du certificat de qualification en cours de validité catégorie Quatre 04 et plus (travaux public principal),réalisé au moins deux projets de même nature ayant un chiffre d'affaire des trois dernières années supérieur ou égale à 5.000.000,00 DA contre paiement de trois mille dinars (3.000,00 DA) .Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives prévues dans le cahier des charges:

Dossier de candidature contient:

01. Une déclaration de candidature.
02. Déclaration de probité.
03. Statuts de la société.
04. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
05. Certificat de qualification et classification catégorie (04) trois et plus domaine travaux public.
06. Attestations de bonnes exécutions similaires au projet.
08. Les Bilans de trois dernières années visées.
09. La liste des Moyens humains
- 10.La liste des Moyens matériels.
11. Numéro d'identification fiscal NIF.

L'offre technique contient :

01. Déclaration à souscrire remplie signée et datée.
02. Cahier des charges.
03. Planning des travaux.
04. Mémoire technique justificative.

L'offre financière contient :

01. Lettre de soumission datée, visée et signée.
02. Le bordereau des prix unitaires(BPU).
03. Le devis quantitatif et estimatif visée par le soumissionnaire(DQE).

NB 1 : il est demandé aux soumissionnaires de respecter les conditions définies dans le cahier des charges Les soumissions doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée populaire communale de Djebabra sous trois plis fermés et cachetés ; l'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter uniquement la mention " ne pas ouvrir ". Les soumissions non accompagnées des pièces administratives prévues par la réglementation seront irrévocablement rejetées.

Les soumissionnaires sont invités à assister la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 12 heures (douze heures). La date de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP jusqu'à 12heures.

N.B 2: les soumissionnaires peuvent soumissionner dans un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être retenus que dans un seul (01) lot

N.B 3: le délai de réalisation ne doit pas dépasser quatre (04) mois

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres (21) jours augmentée de 90 jours

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABIT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 15/2024
NIF: 411024000009010
Téléphone 2^{ème} étage

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida lance:

Projet : Réalisation de 06 classes en extension au profit de cycle secondaire à travers la wilaya.

Lot N° 01 : 03 classes en extension au lycée IBN KHALDOUN BOUNAN

Lot N° 02 : 03 classes en extension au lycée IBN RADIS LARBAA

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics De la wilaya de Blida cité des frères ZEDRI Ben Boualel, Blida sur présentation du certificat de qualification en cours de validité copie conforme certifiée catégorie Deux (02) Ou Plus en Bâtiment comme activité principale Ou Secondaire et ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature ou similaire justifié par Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire des trois (03) dernières années égale ou supérieure à 65 millions de dinars.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots et peuvent être attributaire que pour un seul lot (selon les résultats les plus avantageux).

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplie cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dument remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Copie sociale pour les entreprises dotées de la personnalité morale (Dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie)/catégorie Deux (02) Ou plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doivent être visés par les services des impôts et doivent être aussi certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grise plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dument remplie cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dument remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dument rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dument rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° Projet :

La durée de préparation des offres est fixée à 21^{ème} jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Vers la réduction du poids des batteries de 50% en 10 ans, selon Stellantis

L'industrie automobile devra réduire de moitié le poids des batteries des véhicules électriques au cours des dix prochaines années si elle veut que l'électrification prenne tout son sens pour l'environnement, a déclaré mercredi 3 avril le directeur général de Stellantis. La fabrication d'un pack batterie permettant d'offrir à un véhicule électrique une autonomie "décente" de 400 kilomètres implique aujourd'hui l'utilisation d'environ 500 kg de matières premières supplémentaires, a dit Carlos Tavares au cours de la conférence "Freedom of Mobility Forum". "D'un point de vue environnemental (...) je ne pense pas que cela ait un sens", a-t-il ajouté. Selon lui, l'industrie automobile doit trouver une "percée" en terme de densité énergétique des cellules au moyen de nouvelles chimies de batteries. "Je pense que c'est en chemin. Je pense que sur la prochaine décennie, nous serons capables de réduire le poids du pack batteries de 50%, réduisant par conséquent de



Pour que le véhicule électrique soit pertinent d'un point de vue écologique, son empreinte matières doit être réduite, a expliqué Carlos Tavares lors d'un forum organisé par Stellantis le 3 avril dernier.

50% l'utilisation de matières premières supplémentaires si on compare à un véhicule conventionnel", a poursuivi le directeur général de Stellantis. Il a ajouté que cette évolution aiderait à résoudre le problème de la rareté du lithium, l'un des métaux clé

de la technologie de batteries la plus répandue aujourd'hui. Stellantis a organisé son deuxième "Freedom of Mobility Forum" annuel, créé après la décision du constructeur automobile de quitter l'Association des constructeurs européens d'automobiles (Acea) fin 2022. L'objectif du forum est d'organiser une discussion entre les différentes parties prenantes du débat sur les tendances en matière de mobilité et leur impact sur le réchauffement climatique.

biles (Acea) fin 2022. L'objectif du forum est d'organiser une discussion entre les différentes parties prenantes du débat sur les tendances en matière de mobilité et leur impact sur le réchauffement climatique.

In L'usine nouvelle

SELON UNE ÉTUDE

Le lissage brésilien présente un danger pour les reins

C'est l'histoire d'une femme tunisienne de 26 ans, sans antécédent médical particulier, qui a présenté trois épisodes d'insuffisance rénale aiguë, en juin 2020, en avril 2021 et juillet 2022, à chaque fois après avoir eu un lissage brésilien dans un salon de coiffure.

Cette technique de soin capillaire fait fureur. Elle vise à lisser les cheveux en injectant de la kératine directement dans leurs écailles et à refermer celles-ci à l'aide de plaques chauffantes. L'acide glyoxylique est souvent utilisé dans les produits de lissage brésilien pour modifier la structure des cheveux et les rendre plus lisses et brillants. Cette jeune femme a présenté, à trois reprises, des vomissements, de la diarrhée, de la fièvre et un mal de dos. Les examens biologiques sanguins ont montré une augmentation du taux de créatinine à chaque épisode, ce qui indique une altération de la fonction rénale. Le scanner n'a pas indiqué d'obstacle sur les voies urinaires. L'analyse des urines a révélé la présence de sang et de leucocytes (globules blancs), mais sans signe d'infection, ni de fuite de protéines. La fonction rénale est à chaque fois revenue à la normale. L'insuffisance rénale pouvant résulter d'une maladie génétique héréditaire affectant les reins, une analyse du génome a été réalisée. Celle-ci était négative. Il s'avère que chaque épisode d'in-

suffisance rénale coïncidait avec un lissage des cheveux réalisé dans le même salon de coiffure et ce, le jour même où les symptômes débutaient, précisent des néphrologues français dans une correspondance publiée le 21 mars 2024 dans le *New England Journal of Medicine* (NEJM). À chaque fois, la jeune femme a ressenti une sensation de brûlure, suivie de la survenue d'une ulcération du cuir chevelu. Le produit de lissage contenait 10 % d'acide glyoxylique.

Le lissage des cheveux, qui utilise certains produits chimiques, a gagné en popularité ces dernières années.

Au début, le lissage brésilien contenait du formaldéhyde, ou des produits libérant ce composé, en plus d'une solution liquide de kératine. Parce que le formaldéhyde est un agent carcinogène et tératogène, il a été interdit par la suite en tant qu'ingrédient dans les produits de lissage au Brésil, au Canada et dans l'Union européenne.

Cela a conduit à l'utilisation de l'acide glyoxylique dans ces mêmes produits cosmétiques. Les néphrologues Thomas Robert (hôpital de la Conception, Marseille), Elie Tang et Emmanuel Letavernier (Sorbonne Université), qui rapportent le cas de la jeune Tunisienne dans le *NEJM*, ont examiné le mécanisme pouvant expliquer la survenue d'une néphropathie oxalique après

exposition à l'acide glyoxylique. Pour ce faire, ils ont appliqué le produit de lissage sur le dos d'un groupe de souris, tandis qu'un autre groupe de rongeurs (groupe contrôle) recevait de la vaseline. L'examen urinaire des souris, réalisé le lendemain, a montré la présence de cristaux allongés d'oxalate de calcium. Ces cristaux étaient similaires à ceux observés en cas d'intoxication à l'éthylène glycol. Ce produit est un liquide incolore et inodore principalement retrouvé dans les liquides de refroidissement pour automobiles et les fluides de circuits de réfrigération.

L'intoxication par l'éthylène glycol se manifeste par une oxalose, pathologie caractérisée par la présence d'abondants dépôts tissulaires de cristaux d'oxalate de calcium. Ceux-ci ont un aspect très caractéristique lorsqu'ils sont éclairés en lumière polarisée : ils apparaissent biréfringents et irisés. Il faut savoir que la principale voie d'excrétion de l'oxalate, produit du métabolisme hépatique, est urinaire.

Lorsqu'il est présent en excès dans les urines, l'oxalate se lie au calcium et forme des cristaux d'oxalate de calcium insolubles qui s'agrègent et se déposent dans les tubules rénaux.

Les chercheurs français précisent que le taux de créatinine dans le plasma sanguin des souris exposées était significativement augmenté après application cutanée

MOZAMBIQUE

Plus de 90 personnes décèdent dans un naufrage au large du pays

Plus de 90 personnes sont mortes dimanche dernier au large du Mozambique dans le naufrage d'un bateau de pêche converti en ferry. « Le bateau a coulé car il était surchargé et inadapté au transport de passagers. 91 personnes ont perdu la vie », a déclaré Jaime Neto, secrétaire d'État de la province septentrionale de Nampula. Plusieurs enfants figurent au nombre des victimes. Les sauveteurs ont retrouvé cinq survivants, et continuent leurs recherches, mais l'état de la mer rend les opérations difficiles. La plupart des passagers tentaient de fuir la terre ferme en raison de fausses informations sur l'épidémie de choléra en cours, qui ont semé la panique, selon Jaime Neto. Le Mozambique, un des pays les plus pauvres du monde, a enregistré près de 15 000 cas de cette maladie transmise par l'eau souillée, et 32 personnes en sont mortes depuis le mois d'octobre, selon les statistiques gouvernementales. La province de Nampula est la région la plus affectée, concentrant un tiers des cas. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du naufrage, a précisé le secrétaire d'État

In Le progrès

de la crème de lissage. Sur les images du scanner des reins de ces rongeurs, ils ont observé la présence dans les tubules rénaux de dépôts de cristaux d'oxalate de calcium, alors que de telles formations étaient absentes chez les souris du groupe contrôle.

Ces résultats fournissent donc la preuve qu'une crème de lissage contenant de l'acide glyoxylique est responsable d'une néphrotoxicité, en l'occurrence de la survenue d'une néphropathie induite par l'oxalate de calcium.

L'atteinte rénale ferait suite à une absorption de l'acide glyoxylique par voie transcutanée au niveau du cuir chevelu. « L'acide glyoxylique a été breveté et introduit récemment dans les produits de lissage comme une alternative apparemment plus sûre aux formulations contenant du formaldéhyde. Compte tenu de la néphrotoxicité potentielle de l'application locale d'acide glyoxylique, les produits contenant ce composé devraient être évités et, selon nous, retirés du marché », concluent les spécialistes français. Ils ont transmis une alerte au département Cosmétovigilance et tatouvigilance de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

In Le Monde

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3			■					
4				■				
5	■						■	
6					■			■
7								
8					■			
9		■						
10			■				■	
11				■				
12								

- VERTICALEMENT**
- Se déporter à gauche ou à droite.
 - Petit navire.
 - Héros breton. Mollusque creusant des galeries dans le bois.
 - Conseil de sages. Crier à la repose.
 - Ville de Normandie.
 - Père de M. Hulot. Refus boudoir.
 - Rose qui n'y ressemble pas.
 - Anneaux marins. L'un naît quand l'autre disparaît.
 - Annonce un avocat. Épouse de l'empereur François-Joseph.
 - Un élément dans l'alphabet grec. Cas de société.
 - Fluve à fest. Sa taille se mesure en mégacités.
 - Prend la tête.

- HORIZONTALEMENT**
- Très lentement.
 - Promesses de grains. Mettre la main au collet.
 - Liquide. Travaux d'étude. Prénom d'une actrice américaine.
 - Vieille troupe. As dans la peau. En face, mais au centre.
 - Il est tombé de haut. Fut très proche de son frère.
 - Maréchal de France. Poissons au corps rayé.
 - Patte de philosophes. Tiennent des propos colorés. Il excelle dans son domaine.
 - Miroir. On s'y casse la tête.

LES MOTS FLÉCHÉS

VERIFICATIONS DU TEXTE	BOITES A LUNETTES	IL EST PLUS DUR QUE LE FER	ENTRERA EN ACTION	C'EST LE 69	BLEU OU FRIE	
CHIFFRE	EVITA UN COUP	GAR-DERIES	LE CHARENTAIS	APPELS	PAL-LASSON	
		JOUR DE REPOS				
ARBUSTE ORNEMENTAL						
RECOIT PAR LEGIS			DE CETTE MANIERE			
				QUI NEST PAS ACCOMPAGNE		
FIDEL A CUBA						
DANS LA GAMME						
	ISSUS DE DEUX CONTINENTS				COMBIL-ONON D'ELLE	
L'UNION EUROPEENNE					SAITE LE CERF	
BON VIN					CONFINE LE DEVENT VITE IRRRESPONSABLE	ELLE EST GRANDE A LA FOIRE
FIN DE VERBE DU PREMIER GROUPE						
ELBA		MURLEAU DE GATEAU	QUI A RAPPORT A LA PAROLE	TASSEES COMME DES PISTES DE SKI	AXES OPPOSES A MONTRE SA BONNE HUMEUR	
SE PRENDRE POUR UN ESPION	ENCEINTE SPORTIVE	PRIS EN MAIN		COMPLIQUE		
	A COTE DE			GENE AERIEN		
			DONNEE EN MAIN PROPRE			
			SERVICE AU TENNIS			
LUCRATIF						
ARROGE			PARFOIS JUS DE CHALUSSETTE			
DEVANT L'HOMME DU VATICAN		FRI-GORIFIES				



SIDOKU

		4	1			6	9	3
		1	2		5			
8	7	9	3					1
6	4			1				
7			5	4	2			8
			3				5	1
	5				3	7	8	4
			6		7	1		
2	9	7			1	5		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ADHESIF AILERON ARBORETUM ARPEGE AUTRUCHE AVANT
 CARREFOUR DEGOURDI DISTRAIT EMPUANTIR ENFER EPEE
 GOUFFRE LECTRICE MANDARINE MAURESQUE METRE ORAL
 QUARTO RACE RAFLER REPRIS ROSERAIE SODA TATAMI
 BAFFE BOMBE FIFRE FITNESS GAFFE PENAUD PONEY
 TRIPTYQUE VERT

T	V	E	R	T	M	D	A	Q	F	L	T	M	E	C	E
I	R	C	I	I	E	U	U	I	P	I	A	N	A	C	N
D	F	I	M	A	T	A	T	O	L	U	F	R	A	G	I
R	I	R	P	R	R	N	N	E	R	E	R	R	O	V	R
U	S	T	U	T	E	E	A	E	R	E	R	U	E	E	A
O	E	C	O	S	Y	P	S	U	F	O	F	O	L	B	D
G	H	E	S	I	O	Q	R	O	P	F	B	F	N	M	N
E	D	L	P	D	U	D	U	I	R	M	A	R	A	O	A
D	A	E	G	E	P	R	A	E	S	R	E	G	A	B	M

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:48	DOHR 12:50	ASR 16:27	MAGHREB 19:15	ISHA 20:41
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

COMMERCE

LA 37^E ÉDITION DE L'ASSIHAR EN MAI PROCHAIN

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme officiel de participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2024, le ministère du Commerce et de la Promotion des

Exportations, en coopération avec la wilaya de Tamanrasset, organise la 37^e édition de la manifestation Internationale Assihar Tamanrasset 2024. La manifestation aura lieu du 18 au 23 mai 2024 à Tamanrasset. A caractère économique important, elle vise à renforcer la position économique de l'Algérie, à contribuer à l'amélioration de l'accès du produit algérien au marché africain, et à ériger la wilaya de Tamanrasset

en pôle commercial d'excellence. L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) appelle, dans un communiqué, les opérateurs économiques souhaitant participer à cet événement à enregistrer leur présence sur la plateforme numérique de l'agence. En plus de cette manifestation, il y aura une exposition dédiée à la promotion de la production nationale orientée vers l'exportation.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 9 AVRIL 2024 // N°788 // PRIX 20 DA

HYDROCARBURES

Gisements de Touggourt, une contribution majeure à l'expansion de la production

Le bassin d'Amguid Messaoud est à la source d'importantes découvertes de pétrole brut ces dernières années. C'est dans ce bassin que repose la réalisation de l'objectif d'amélioration du taux de récupération de pétrole des vieux gisements qui pourrait contribuer à l'expansion de la production et des exportations de pétrole brut du pays.

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, accompagné du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a inspecté récemment le chantier de développement des gisements de Bir Sbaa dont le taux d'avancement est de 50%. Les champs qui seront exploités par Sonatrach et son partenaire PTTEP auront une capacité de production à moyen terme de 60 000 à 80 000 barils/jour. Il ne faut pas oublier que dans cette même région Sonatrach a découvert des gisements de brut dont les réserves sont estimées à un milliard de barils et qui pourrait produire au minimum 60 000 barils/jour. La capacité de production dans la

région de Touggourt serait alors de 140 000 barils/jour, soit plus de 10% de la production nationale de pétrole brut. Mais, selon des experts, c'est tout le périmètre de Touggourt qui est composé des gisements de Bir Sebaa et ceux découverts par Sonatrach seule qui pourraient produire entre 60 000 et 80 000 barils/jour, voire 100 000 barils/jour. Il faut savoir que les découvertes de nouveaux gisements autour de Hassi Messaoud sont en train de compenser le déclin du gisement de Hassi Messaoud qui est passé sous la barre des 400 000 barils/jour. A noter que les gisements du pourtour de Hassi Messaoud, le champ de Hassi Messaoud, les gisements de Touggourt font partie du bassin d'Amguid Messaoud qui continue d'enregistrer quelques découvertes importantes, essentiellement de pétrole brut. A l'échelle de la production globale de l'Algérie, les nouveaux champs du bassin d'Amguid vont compenser en partie le déclin des gisements de Berkine : HBNS, Ourhoud, Bir Rebaa. Tout comme les nouveaux gisements exploités par Sonatrach et l'Eni à Zemoul El Arbi, Ourhoud II et Berkine sud sont en train de compenser la production de pétrole brut des champs de pétrole de Bir Rebaa et ses



satellites. A noter que le projet de développement des gisements d'HBNS et d'El Merk par Sonatrach, Oxy, Total et Eni permettrait grâce à un investissement d'environ 2 milliards de dollars de récupérer 600 millions de barils de pétrole brut. Tout cela avec les nouvelles découvertes dans les deux bassins permettrait à peine de maintenir la production de pétrole brut à hauteur de un million de barils/jour à moyen terme, voire à 900 000 barils/jour si la croissance de la demande domestique en produits pétroliers est maîtrisée.

Comme le gaz, l'expansion de la production et des exportations de pétrole brut de l'Algérie dépendra de l'exploitation des gisements de pétrole de schiste dont le bassin de Berkine présente un potentiel important. En attendant, à moins que l'optimisation de la production des gisements anciens et l'amélioration des taux de récupération de pétrole de ces champs ne viennent booster la production et donc les exportations. Cette expansion de la production dépend à l'évidence des quotas de l'OPEP.

Khaled Remouche

ENERGIE :

SONATRACH SIGNE UN NOUVEL ACCORD DE PARTENARIAT AVEC TOTALENERGIES

Le groupe Sonatrach a annoncé, hier, dans un communiqué, la signature d'un nouvel accord de partenariat avec le groupe TotalEnergies. Ce protocole d'accord marque la volonté des deux parties de consolider leur partenariat et élargir leur coopération. «Ce protocole, y est-il ajouté, s'inscrit dans la perspective de la réalisation d'un programme de travaux visant à apprécier et développer les ressources d'hydrocarbures de la région nord-est de Timimoun, en synergie avec les installations de traitement existantes dans la région. L'objectif du protocole est de « définir le cadre de coopération entre les parties, dans l'objectif de conclure un contrat d'hydrocarbures sur la zone d'intérêt identifiée, sous l'égide de la loi n°19-13 régissant les activités hydrocarbures » ajoute-t-on. Il est bon de savoir que Sonatrach et TotalEnergies exploitent, dans le cadre de contrats d'association, les périmètres contractuels de TFT II, TFT Sud, Timimoun et Berkine

ACCIDENTS DE LA ROUTE

46 DÉCÈS ET 1 461 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante-six (46) personnes sont décédées et 1 461 autres ont été blessées dans 1 246 accidents de la route survenus durant la période du 31 mars au 06 avril 2024, à travers le pays, a annoncé, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain Defla avec 5 morts et 34 blessés, suite à 29 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 969 interventions pour procéder à l'extinction de 647 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (82 incendies), Oran (43) et Blida (32 incendies). La Protection civile a également effectué 4 868 interventions pour le sauvetage de 274 personnes en situation de danger et exécuté 4 299 opérations d'assistance diverses.

R.N.

HABITAT

BELARIBI VEUT EN FINIR AVEC LE PROGRAMME AADL 2

Le ministre de l'Habitat, M. Tarek Belaribi, a présidé hier une réunion ayant regroupé les cadres de son ministère et les responsables de l'Agence algérienne pour le développement du logement (AADL). Selon un communiqué du ministère, M. Belaribi a insisté au cours de cette rencontre pour l'achèvement de l'ensemble des opérations et des projets actuellement en cours du programme AADL 2. Ainsi et d'après la même source, le nombre de souscripteurs inscrits pour ce programme est de l'ordre de 561.688 souscripteurs. Parmi ces derniers, 27 112 souscripteurs recevront les certifications d'attribution au cours des prochains jours à travers 27 wilayas du pays. «Dans cette optique, le ministre a insisté pour la finalisation de cette opération tout en mettant l'accent sur l'accélération de la cadence des travaux de certains projets qui ont accusé du retard, et ce, afin de permettre le lancement du programme AADL 3 » ajoute le communiqué.

R.N.

RÉCITATION ET PSALMODIE DU SAINT CORAN

LE CONCOURS A CONNU LA PARTICIPATION DE PRÈS DE 10 000 DÉTENUS

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion, Saïd Zerb, a fait état, dimanche soir, à la clôture de la 14^e édition du concours de récitation et de psalmodie du Coran à l'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipasa), que cette manifestation avait connu la participation de près de 10 000 détenus aux tours éliminatoires qui se sont déroulés à travers les établissements pénitentiaires. A la clôture de la 14^e édition de ce concours religieux, organisé en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Saïd

Zerb a indiqué que "cette forte participation est le fruit de la politique de réinsertion qui porte un intérêt particulier à l'éducation spirituelle et religieuse des détenus et tend essentiellement à corriger leurs comportements et à réduire les risques de leur récidive, une fois leur peine purgée". Le nombre des détenus ayant mémorisé le Saint Coran en entier s'élève à 163, tandis que celui des détenus ayant mémorisé entre 30 et 59 hizbs est de 164 contre 4 194 détenus ayant mémorisé entre 01 et 30 hizbs et 5 442 détenus ayant mémorisé

moins d'un hizb, sur un total de 9 964 détenus qui suivent des cours dans les classes de récitation du Saint Coran au niveau des établissements pénitentiaires du pays, a-t-il précisé. Zerb a mis en avant les efforts des encadreurs de ce concours religieux, au nombre de 593, au sein des établissements pénitentiaires, qui veillent à dispenser les cours et à prodiguer des conseils et des orientations aux détenus, à travers 424 classes de récitation et de psalmodie du Saint Coran au niveau des établissements pénitentiaires du pays.

